



HAL
open science

Etude des principaux freins et leviers à la conversion et à l'installation en agriculture biologique des élevages porcins français

Clara Chastagner, Laura Terzic, Nina Usai, Agathe Vaille

► To cite this version:

Clara Chastagner, Laura Terzic, Nina Usai, Agathe Vaille. Etude des principaux freins et leviers à la conversion et à l'installation en agriculture biologique des élevages porcins français. Toulouse INP ENSAT. 2021. hal-04123919

HAL Id: hal-04123919

<https://hal.inrae.fr/hal-04123919v1>

Submitted on 9 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Projet Re'Porc'Tage

CHASTAGNER Clara, TERZIC Laura, USAI Nina, VAILLE Agathe

UMR GenPhySE Inrae

Tuteurs BONNEFONT Cécile, DUCOS Alain

Etude des principaux freins et leviers à la conversion et à l'installation en agriculture biologique des élevages porcins français



Institut National Polytechnique
Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse
Avenue de l'Agrobiopole, 31326 Auzeville-Tolosane



Remerciements

Nous souhaitons remercier Mme Cécile Bonnefont d'avoir accepté d'être notre tutrice pédagogique de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (ENSAT) pour le Projet Partenarial (PPart). Nous la remercions pour toutes les connaissances et le soutien qu'elle nous a apportés. Mais également nous la remercions d'avoir permis la réalisation de ce projet, d'autant plus au vu des conditions sanitaires liées à la Covid-19.

Nous souhaitons également remercier Mr Alain Ducos d'avoir accepté de prendre part à ce projet en tant que tuteur entreprise, avec les responsabilités inhérentes à cela.

Mais encore, nous souhaitons remercier Mr Stéphane Ferchaud et Mme Florence Maupertuis qui ont accepté de participer à la réalisation du projet et qui nous ont fourni des informations précieuses pour son bon déroulement.

Plus généralement, nous remercions grandement Mme C. Bonnefont, Mr A. Ducos, Mr S. Ferchaud et Mme F. Maupertuis pour avoir participé à notre projet. Nous sommes conscientes du temps et de l'investissement que leur a demandé le PPart. Nous souhaitons les remercier pour leurs avis, conseils et autres apports (techniques et scientifiques) qui ont été cruciaux pour le bon déroulement du projet.

Enfin, nous remercions chaleureusement l'ensemble des éleveurs enquêtés. Étant au cœur du projet, ils ont accepté d'y contribuer en nous accordant de leur temps et en nous partageant leur savoir et expérience.

Index des tableaux

Tableau 1 : Surface minimale des bâtiments par type d'animal

Tableau 2 : Comparaison des résultats économiques des élevages naisseurs-engraisseurs biologiques et conventionnels dans le centre de la France

Tableau 3 : Récapitulatif des codes d'exploitations et de leurs caractéristiques associées

Table des illustrations

Figure 1 : Carte de la répartition du cheptel de truies reproductrices bio en France

Figure 2 : Les modes de logement dans les élevages porcins bio français en filières organisées (2016)

Figure 3 : Etapes de réalisation du questionnaire d'enquête

Figure 4 : Localisation des exploitations porcines enquêtées

Figure 5 : Positionnement des éleveurs quant à la filière AB d'un point de vue général

Figure 6 : Arbre décisionnel pour la conversion ou l'installation en AB

Table des sigles

AB : Agriculture Biologique

SAU : Surface Agricole Utile

BEA : Bien-Être Animal

ENSAT : Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse

ENVET : Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Inrae : Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement

PAC : Politique Agricole Commune

PPart : Projet Partenarial

Table des matières

Introduction	1
I.Synthèse bibliographique	2
A.Le porc biologique en France	2
1.Situation actuelle de la filière porcine.....	2
2.Le cahier des charges actuel pour la filière porcine AB.....	4
3.Les changements attendus suite au nouveau cahier des charges AB de 2022.....	5
B.Les principaux freins techniques et leurs éventuels leviers	6
1.Les freins liés à l'alimentation et quelques-uns de leurs leviers.....	6
2.La conversion ou la construction des bâtiments aux normes de l'AB.....	8
3.L'approvisionnement en porcelets bio pour les élevages à atelier engraisseur.....	8
4.La difficile gestion de la mortalité des porcelets bio.....	9
C.Les principaux freins socio-économiques.....	11
1.Des charges importantes entraînant un prix élevé des produits AB.....	11
2.Manque de connaissances.....	12
II.Mise en place de l'enquête	13
A.Choix du type d'enquête	13
B.Choix du type de personnes enquêté	13
C.Elaboration du questionnaire d'enquête	14
D.La méthode d'analyse choisie	14
1.Recueil des données, retranscription, organisation.....	14
2.Synthèse des données dans une matrice inter-sites.....	15
3.Représentation des résultats.....	15
III.Présentation des résultats de l'enquête.....	15
A.Contexte : caractéristiques des éleveurs enquêtés.....	16
1.Conduite des élevages.....	16
2.Localisation.....	17
B.Quelles sont les idées qui ressortent ?.....	17
1.Un avis général plutôt contrasté.....	17
2.La concurrence avec les autres pays.....	19
3.Perspectives de la filière.....	20
4.La peste porcine et le plein air.....	21

C. Les principaux freins qui ressortent.....	21
1. Une clientèle limitée par un prix trop élevé.....	21
2. Les freins au niveau de l'alimentation des porcs.....	22
3. Des difficultés à trouver des porcelets.....	23
4. Des doutes quant à la rentabilité de l'agriculture biologique.....	23
5. Les problèmes techniques.....	24
D. Les raisons de non conversion des éleveurs qui ne sont pas en AB (cas par cas).....	25
E. Le chemin décisionnel des exploitants.....	27
Conclusion.....	29

Introduction

A l'heure actuelle, moins de 1,7 % des truies en France sont sous certification Agriculture Biologique (AB ; Agence Bio, 2020). Si auparavant la production française de porc était insuffisante au regard des besoins, entraînant par exemple des importations du Danemark, cela tend à ne plus être le cas puisqu'elle a « [...] montré une belle progression entre 2006 et 2007 (+18 % de truies et +14 % de viande). » (Prunier et Lebret, 2009).

La filière porcine AB est aussi source de nouveaux objectifs à relever puisqu'elle fait partie des filières biologiques les moins développées en France, d'autant que son cahier des charges va être modifié en 2022. La filière porcine AB française est aussi une des moins développées en Europe. Comparativement à la filière porcine biologique d'autres pays européens, la France se situe en position inférieure puisque, par exemple en 2006, il y a environ 5 fois moins de porcs biologiques produits en France qu'en Allemagne (Prunier et Lebret, 2009).

Il est important de noter que le contexte sociétal actuel pousse de plus en plus l'agriculture à se tourner vers des pratiques plus vertes. Entre un bien-être animal souvent pointé du doigt car non respecté, ou encore la pollution des systèmes agricoles qui est décriée, le développement de filières telles que l'AB est économiquement soutenu et encouragé. Récemment, en 2017, l'interprofession de la filière porcine bio française a même fixé un objectif d'augmentation de cette production dans un plan filière : il s'agit de passer de 0,5 % à 10 % de porcs biologiques d'ici 2027 (Christen, 2018). Actuellement, 70 % du cheptel de truies AB sont dans le Grand Ouest de la France (Produire Bio, 2020). Même s'il existe une grande variété d'élevages de porcs AB tant au niveau de critères zootechniques (race etc.) qu'au niveau technique (méthode de commercialisation, type d'ateliers etc. ; Prunier et Lebret, 2009), ils gardent comme point de convergence le respect d'un seul et même cahier des charges.

C'est dans ce contexte et avec cette volonté d'augmenter le pourcentage d'élevage AB en France que le consortium ORIGAMI du programme METABIO 2020 mis en place par l'Inrae s'est formé. De notre côté, nous voulions travailler sur l'élevage porcin et notre tutrice ENSAT, Mme Bonnefont nous a parlé de ce programme. Nous avons alors voulu participer à ce projet en commençant un état des lieux des freins et leviers à la conversion et à l'installation en agriculture biologique des élevages porcins français.

Dans un premier temps, nous avons effectué des recherches bibliographiques afin d'acquérir des connaissances sur la filière porcine en général, et plus précisément sur la filière porcine biologique avec ces freins et leviers. C'est à la suite de ces recherches bibliographiques que nous nous sommes posées la question de la réalité du terrain. Ainsi, nous avons décidé de mettre en place une enquête qualitative auprès d'éleveurs porcins français afin de recueillir leur avis sur la filière biologique et afin d'aborder la question de la conversion ou de l'installation en AB au sein de leur élevage.

Dans un premier temps, nous vous présenterons notre synthèse bibliographique.

Dans un second temps, nous verrons comment l'enquête a été mise en place.

Enfin dans un troisième temps, nous vous présenterons les résultats de cette enquête.

I. La synthèse bibliographique

Cette partie a pour objet de faire un état des lieux des connaissances actuelles sur les freins et les leviers à l'installation et à la conversion en agriculture biologique des élevages porcins français.

Il convient tout d'abord de définir les concepts de "frein" et de "levier". Un "frein" sera entendu comme un élément matériel ou immatériel qui réduit ou empêche le développement de l'agriculture biologique dans la filière porcine française. De même, le terme "levier" sera entendu comme un élément matériel ou immatériel permettant d'atténuer ou de supprimer ces freins. Ces derniers, les freins et leviers, seront par la suite divisés en deux grands groupes : les freins et leviers techniques et les freins et leviers socio-économiques.

A. Le porc biologique en France

Depuis 2006, la production de porc biologique en France n'a cessé de croître avec des augmentations plus ou moins franches. Entre 2005 et 2009, le nombre de porcs abattus par an a connu une augmentation d'environ 8000 porcs. Cette augmentation s'est intensifiée à partir de 2009 jusqu'en 2013 où le nombre de porcs abattus a été multiplié par 2,26 entre ces deux années. Après une augmentation moins importante jusqu'en 2015, celle-ci s'accélère à nouveau jusqu'en 2018 avec une augmentation de 150 % de porcs abattus (Chambres d'agriculture Pays de la Loire, 2019). Néanmoins, des questions peuvent se poser sur son avenir en raison du nouveau cahier des charges qui entrera en vigueur en 2022.

1. Situation actuelle de la filière porcine

a. La viande porcine : le produit carné le plus consommé en France

En France en 2019, la viande porcine représentait 37 % de la consommation de viande, ce qui en fait la viande la plus consommée, suivie de la viande de volaille avec près de 33 % de la consommation de viandes (Agreste, 2020). La viande de porc possède l'avantage d'avoir un coût plus attractif que les autres viandes, ce qui favorise son achat. Néanmoins, la viande de porc et la charcuterie seraient considérées par les français comme les premiers aliments faisant le plus grossir, ce qui prête à la viande de porc une image négative. De plus, les français prêtent de plus en plus attention à la protection de l'environnement et au bien-être animal bien que jusqu'à présent, ces convictions ne soient pas reflétées dans les actes d'achat (IFIP, 2008).

Quant-au porc certifié Agriculture Biologique, " *Les parts de marché de la viande bio sont en hausse constante, même si elle ne vient qu'en cinquième position dans le marché global du bio* », soulignait Vincent Legendre, ingénieur d'études au pôle économie de l'Ifip (Réussir Porc, 2019). En 2017, les ventes de viande porcine biologique représentaient un chiffre d'affaires de 214 millions d'euros soit 6 fois plus qu'en 2005 (34 millions d'euros). En 2016, plus de 90 % des produits de porc biologique consommés en France étaient du territoire, les importations représentant 2 % de la viande porcine biologique et 9,7 % pour la charcuterie-salaison biologique (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2017). Au cours de l'année 2019, plus de 9 Français sur 10 consommaient des produits biologiques : près des trois quarts en consomment régulièrement soit au moins une fois par mois et 14 % en consomment tous les jours (Agence bio, 2020).

Les motivations des consommateurs pour ces achats de produits AB sont avant tout le sentiment d'acheter un produit qui soit issu d'un mode de production respectueux du bien-être animal et de l'environnement, et un produit bénéfique pour la santé (Réussir Porc, 2019).

b. Une production française à la hauteur de la demande

La France est le 3ème pays producteur de porc en Europe (2,3 millions de tec) après l'Allemagne (4,9 millions de tec) et l'Espagne (3,5 millions de tec) et devant le Danemark (1,9 millions de tec ; La-Viande.fr, 2020). La production de porc en France reste stable depuis une dizaine d'années mais celle sous certification AB connaît une évolution. Celle-ci a beaucoup augmenté de 1999 à 2002, stagné jusqu'en 2006, puis a montré une croissance significative entre les années 2006 et 2007 (+18 % de truies et +14 % de viande ; Prunier et Lebreton, (2009)). Fin 2018, le cheptel porcin certifié AB dans l'Union Européenne représentait 1,4 millions de têtes (+13 % par rapport à l'année 2017) soit près de 0,9% du cheptel de l'Union Européenne. En France en 2019, 1,7 % de la production porcine était sous le label AB (Produire Bio, 2020). Cela représente environ 2 millions d'hectares de SAU et 40 000 exploitations (Ferchaud, 2020). La France fait ainsi partie des pays possédant le plus grand cheptel porcin bio de l'UE juste après le Danemark avec 3 % de cheptels porcins certifiés AB en 2017 (Agence Bio, 2019)

Ces exploitations en filière porcine biologique se concentrent dans le grand Ouest (voir *fig. 1*) : avec près de 70% du cheptel français de truies biologiques et de truies en conversion (Produire Bio, 2020). Une concentration qui semble quelque peu similaire aux élevages porcins conventionnels.

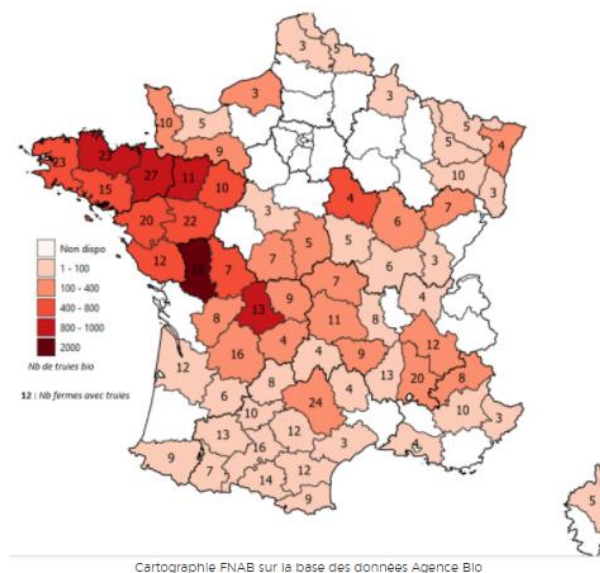


Figure 1 : Carte de la répartition du cheptel de truies reproductrices bio en France et du nombre d'élevages avec truies (2019)
Source : Produire Bio, 2020

A propos de la structure de ces élevages, ce sont généralement de petits élevages puisque 87 % des élevages porcins certifiés AB ont moins de 50 truies (Réseau GAB-FRAB, 2018). Quant à la spécialisation des élevages, elle est de (Agence Bio, 2020) :

- 9 % en naisseur ;
- 45 % en naisseur-engraisseur ;
- 46 % en engraisseur.

Malgré la taille de ces élevages, la production porcine française en AB semble à la hauteur du marché national : plus de 90 % de la charcuterie biologique et 98 % de la viande biologique étaient issues d'approvisionnement français en 2016. Leur valorisation était en majorité en grandes surfaces alimentaires et en magasins spécialisés en AB (Réseau GAB-FRAB, 2018).

2. Le cahier des charges actuel pour la filière porcine AB

a. La conduite du troupeau

De nombreuses mesures sont mises en place pour assurer le respect du bien-être animal (BEA). Celles-ci permettent notamment de certifier d'un certain confort de l'animal via une réglementation sur la densité des animaux ainsi que leur espace de vie.

L'**usage d'antibiotiques** doit être raisonné et les méthodes alternatives sont préférées puisqu'il y a un nombre maximal de traitements allopathiques autorisés suivant le type d'animal : un seul traitement par an pour un porc charcutier, et trois traitements maximums par an pour les reproducteurs. Le suivi de ces traitements est strict : les traitements réalisés doivent être enregistrés sur le cahier de suivi des animaux. Il est également établi que :

- L'utilisation préventive des traitements allopathiques et des hormones est interdite ;
- Les produits phytothérapeutiques et homéopathiques sont à privilégier ;
- Le délai d'attente après la prise d'un médicament est doublé ;
- Les antiparasitaires et les vaccins prescrits dans le cadre de plans d'éradication obligatoires ne sont pas comptabilisés.

Les pratiques telles que la **coupe de la queue** ou encore le **limage des dents** sont interdites, sauf exception. Quant à la **castration**, celle-ci doit se faire dans les 7 premiers jours de vie avec une anesthésie ou l'administration d'un analgésique. Le **sevrage**, quant à lui, doit avoir lieu au minimum à 40 jours de vie (généralement il est réalisé à 43 jours de vie ; ITAB/IFIP, 2016).

Quant à l'**achat de porcelets biologiques**, étant donné le faible développement de la filière porcine AB, il est conseillé aux éleveurs de pratiquer l'auto-renouvellement puisqu'il est souvent difficile de trouver des porcelets biologiques. Si l'éleveur souhaite acquérir des reproducteurs conventionnels, leur achat ne doit pas dépasser 20 % du cheptel (40 % si un changement de race est en cours).

b. L'alimentation

L'**alimentation** doit être à 100 % issue de l'AB (les acides aminés de synthèse sont prohibés) et au moins 20 % de la ration annuelle doit être constituée d'aliments produits sur l'exploitation ou, si cela n'est pas possible, ces aliments peuvent être produits en coopération avec d'autres fermes biologiques principalement situées dans la même région. Néanmoins, une dérogation actuelle permet la distribution de 5 % d'aliments non AB. Cependant, l'utilisation d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) dans les productions végétales est interdite. En outre, des fourrages grossiers doivent être mis à disposition des animaux afin de pallier leur faim et donc de contribuer au BEA.

c. Les bâtiments

Pour les infrastructures, au moins 50 % des surfaces ne doivent pas être en caillebotis et les aires de couchage doivent être recouvertes de litière (paille non bio autorisée).

Le cahier des charges rend obligatoire la présence d'aires d'exercice, couvertes ou non mais disposant d'au moins 3 ouvertures sur l'extérieur. Ces aires d'exercice doivent permettre aux porcs de satisfaire leurs besoins naturels et de fouir.

Pour les surfaces par animal : la réglementation impose qu'elles fassent le double de celles en conventionnel (voir *tab. 1*).

	A l'intérieur		Aire d'exercice
	Poids vif minimal (kg)	m ² /tête	m ² /tête
Truies allaitantes avec des porcelets âgés de 40 jours maximum		7,5 par truie (8 jours de contention maximum sont tolérés au moment de la mise-bas)	2,5 (facultatif si 10m ² sont disponibles à l'intérieur)
Porcs charcutiers	Jusqu'à 50 Jusqu'à 85 Jusqu'à 110 Au-delà de 110	0,8 1,1 1,3 1,5	0,6 0,8 1 1,2
Porcelets	Plus de 40 jours de vie et jusqu'à 30 kg	0,6	0,4 (facultatif si 1 m ² disponible à l'intérieur)
Porcs reproducteurs		2,5 par femelle 6 par verrat	1,9 8

Tableau 1 : Surface minimale des bâtiments par type d'animal
Source : Chambres d'agriculture Pyrénées-Atlantiques, 2018

3. Les changements attendus suite au nouveau cahier des charges AB de 2022

Au 1^{er} janvier 2022, un nouveau règlement européen (RCE 2018/848) sera appliqué. En effet, le gouvernement s'est rendu compte qu'avec le cahier des charges actuel, certains éleveurs qui le respectent s'éloignent quand même du modèle souhaité (Ferchaud, 2020). Ainsi, cette modification du cahier des charges AB pour les élevages porcins français va durcir certains points. Ces restrictions supplémentaires vont potentiellement entraîner une baisse du nombre de conversions et d'installations en biologique et certaines exploitations jusque-là certifiées AB ne seront plus aux normes. En effet, si certains éleveurs remplissent déjà les obligations du nouveau cahier des charges, certains ne parviendront pas à s'accorder avec ces changements en raison de difficultés économiques ou techniques.

Au niveau de **l'alimentation**, l'obligation de produire une partie de l'aliment sur place va passer de 20 % à 30 %, tout en gardant la possibilité de produire ces aliments en coopération avec d'autres fermes biologiques principalement situées dans la même région. En revanche, la distribution de 5 % de matières premières riches en protéines d'origine non biologique restera autorisée jusqu'en 2026 pour l'alimentation des jeunes animaux (de moins de 35 kg) afin de compenser le problème des carences en protéines dans l'alimentation des porcs AB d'aujourd'hui.

Au niveau des **bâtiments**, si le nouveau règlement ne prévoit pas de changement au niveau des surfaces minimales par animal (hormis le rajout d'une catégorie : celle des animaux destinés à l'engraissement de moins de 35 kg de poids vif), ce n'est pas le cas pour l'accès à l'extérieur.

Les aires extérieures couvertes par un auvent devront avoir une couverture maximale de 95 %, ce qui impose des travaux de rénovation des bâtiments qui peuvent s'avérer onéreux pour l'éleveur (Info'bio BFC, 2020). Et ce d'autant plus que beaucoup de bâtiments des élevages porcins français AB actuels ne sont déjà pas aux normes imposées à partir de 2018, soit une ouverture du bâtiment sur au moins trois côtés et un accès à une aire d'exercice pour tous les stades physiologiques. Les éleveurs ont cependant une marge de manœuvre puisque certaines

adaptations peuvent se faire jusqu'à quelques années après la parution du nouveau règlement. Par exemple, l'adaptation des aires d'exercice peut se faire jusqu'en 2025.

Il est à noter que des discussions restent en suspens, comme sur l'autorisation ou non de la présence de caillebotis dans les courettes, avec la proposition d'un calendrier d'adaptation pour la nouvelle réglementation de 2022 (Réussir Porc, 2020).

A partir de la nouvelle réglementation 2022, l'adaptation des bâtiments aux normes AB sera un frein technique de plus au développement de la filière porcine bio en France.

B. Les principaux freins techniques et leurs éventuels leviers

Le passage en AB demande aux éleveurs beaucoup de connaissances, notamment d'un point de vue technique. Par exemple, en AB, il est demandé aux éleveurs que les truies ne soient pas contentionnées dans des cages, et qu'elles puissent se déplacer librement après leur mise bas. Cela nécessite alors pour l'éleveur certaines connaissances sur le comportement des truies et les besoins physiologiques des porcelets pour éviter les risques d'écrasement et autres causes de mortalité des porcelets à la naissance. La technicité particulière de la filière biologique en élevage porcin peut donc parfois démotiver certains agriculteurs à se convertir ou à s'installer en AB, notamment pour les éleveurs déjà habitués à travailler en conventionnel.

Nous allons par la suite aborder les principaux freins techniques que peuvent rencontrer différents éleveurs envisageant une conversion ou une installation en AB, ainsi que quelques leviers déjà existants.

1. Les freins liés à l'alimentation et quelques-uns de leurs leviers


a. Se fournir en aliments biologiques

La certification AB impose de trouver un fournisseur d'aliments biologiques au sein de la région de l'exploitation agricole ou de produire une partie des aliments biologiques des porcs au sein même de celle-ci. Cette contrainte peut alors freiner la conversion, d'une part si l'agriculteur ne possède pas suffisamment de terres pour produire son alimentation, et d'autre part s'il ne trouve pas de quoi s'approvisionner en aliments biologiques.

⇒ Une des solutions à ce frein serait d'**adapter la taille du cheptel à la capacité de la ferme pour les nourrir**, c'est-à-dire en fonction des surfaces de cultures disponibles.

b. Le prix de l'aliment

L'alimentation est souvent le premier poste de charge en élevage. En porc biologique, l'alimentation peut représenter jusqu'à 80 % des coûts de production d'un porc (ITAB, 2014). Les moyennes du coût alimentaire étaient d'environ 62 % du coût de revient en 2008 (IFIP, 2011). Selon les données récoltées par Bio Centre en 2011, le prix de l'aliment était en moyenne 1.7 fois plus cher que le prix conventionnel (voir *tableau 2*).



	prix moyen de l'aliment (€/kg)	prix moyen de vente (€/kg carcasse)	marge sur coût alimentaire (€/trouie)
moy. des élevages biologiques	0,45	3,46	1680
moy. des élevages conventionnels	0,26	1,47	836

Tableau 2 : Comparaison des résultats économiques des élevages naisseurs-engraisseurs biologiques et conventionnels dans le centre de la France

Source : Bio Centre, 2011

Cependant, le prix de vente de la carcasse en AB est bien plus élevé qu'en conventionnel : en moyenne 3,46 €/kg carcasse en AB contre 1,47 €/kg carcasse en conventionnel, soit plus du double. Finalement, la marge sur le coût alimentaire en élevage biologique est deux fois plus importante qu'en conventionnel : le prix de l'aliment ne devrait donc techniquement pas être un frein. Or un prix de vente du produit plus élevé peut faire fuir certains consommateurs, diminuant la demande. Pour rester compétitifs sur le marché, les éleveurs doivent donc diminuer le prix de vente de leurs produits. Et pour que leur production reste rentable, les coûts de production doivent être réduits, ce qui est compliqué au vu du prix d'achat des aliments biologiques.

⇒ Pour réduire les coûts de production liés à l'alimentation, l'objectif pour les élevages de porc biologique serait de **tendre au maximum vers l'autonomie alimentaire**. La Fabrication d'Aliments à la Ferme (FAF), pratiquée par un tiers des éleveurs de porcs français (IFIP, 2011), peut alors être un levier potentiel. Il permet aux exploitations agricoles d'être moins dépendantes des prix des matières premières sur le marché et de leurs fluctuations mais aussi de mieux maîtriser leurs coûts de production. Cependant, il demande une réflexion technique autour des capacités de stockage à prévoir et des équipements nécessaires donc un certain investissement avec un accompagnement. Pour réduire l'investissement, le recours à du matériel d'occasion est conseillé (Maupertuis et Uzereau, 2014).

⇒ De plus, il est intéressant de **mettre en place des parcs sur les parcelles cultivées lors des intercultures où les porcs pourront évoluer**. Ce système permet à la fois de labourer naturellement la parcelle, le porc étant un animal fouisseur, mais aussi de fertiliser les sols grâce aux déjections des porcs. Il faut cependant effectuer des rotations régulières afin d'éviter que du parasitisme s'installe. Ainsi, les coûts liés au passage du tracteur pour le labour et l'épandage des effluents s'en trouveront réduits, réduisant les coûts de production.

c. L'interdiction d'utiliser des acides-aminés de synthèse

Un des paramètres à prendre en compte impérativement dans l'alimentation des monogastriques comme les porcins est l'apport en acides-aminés, notamment en acides aminés essentiels. En effet, pour optimiser les performances zootechniques de ces espèces, les besoins en acides-aminés limitants comme la lysine doivent être apportés par l'aliment pour permettre une bonne croissance des porcs. De ce fait, les éleveurs porcins ont tendance à avoir recours à des acides-aminés de synthèse car les apports de ces acides aminés ne sont pas suffisants dans les matières premières végétales utilisées. L'interdiction d'utiliser ces acides-aminés en porc biologique peut faire peur aux éleveurs en conventionnel qui ont l'habitude d'utiliser cette béquille (ITAB, 2014).

⇒ Une solution envisageable pour compenser ces manques d'acides aminés serait d'**apporter des protéines brutes**. Ces protéines brutes permettent d'assurer la couverture des besoins en acides aminés essentiels. Mais cela signifie alors que pour d'autres acides aminés, les apports seront au-delà des besoins. Le porc n'étant pas capable de stocker les protéines ou acides aminés supplémentaires, cet excès d'azote se retrouvera dans les fèces.

2. La conversion ou la construction des bâtiments aux normes de l'AB

Dans le cas des éleveurs déjà installés en conventionnel, la conversion des bâtiments peut s'avérer être un frein majeur. En effet, les lourds investissements que demande la conversion des élevages en AB, tels que l'accès à une aire d'exercice, ont tendance à freiner le développement de cette filière. Pour un agriculteur détenant une structure dotée de bâtiments avec caillebotis (la majorité des élevages porcins en conventionnel), l'investissement pour réaménager le bâtiment est souvent conséquent. Il est même si conséquent qu'il serait parfois plus rentable pour l'éleveur de détruire les bâtiments existants pour en reconstruire de nouveaux. Ceci constitue donc un frein à la conversion pour les éleveurs.

Dans le cas des éleveurs souhaitant construire leur élevage aux normes du cahier des charges de l'AB, la construction de ce bâtiment s'avère être souvent plus coûteuse que le rachat d'un bâtiment conventionnel existant. Ce qui peut donc freiner des installations en AB (Réseau GAB-FRAB, 2018).

⇒ Un des leviers aux coûts d'investissement sur les bâtiments serait l'**installation en plein air**. En effet, ce système nécessite peu de dépenses pour l'installation car il ne nécessite globalement que des clôtures et des cabanes. Cependant, la charge de travail est bien plus importante. De plus, cela impose d'avoir un sol adapté car les porcs sont des animaux fousseurs.

⇒ Une autre solution serait de **réadapter la taille du cheptel aux investissements réalisables**.

3. L'approvisionnement en porcelets bio pour les élevages à atelier engraisseur

Certains leviers sont propres à un type d'atelier. Dans le cas des exploitations porcines AB à unique atelier engraisseur, celles-ci rencontrent un déficit récurrent de porcelets bio. En effet, certains éleveurs peinent à s'approvisionner en porcelets bio suite au faible développement de la filière bio en France. Rappelons que seulement 9 % des élevages porcins en agriculture biologique sont spécialisés en tant que naisseur (contre 46 % en engraisseur ; Agence Bio, en ligne).

En raison de ce déficit, certains éleveurs biologiques doivent donc pratiquer l'auto-renouvellement ce qui les contraint à mettre en place un atelier naisseur (Dutertre, 2001). Des coûts sont donc supplémentaires.

⇒ Un levier potentiel serait de **développer les groupements d'éleveurs de porcs sous certification AB**. Si en effet ceux-ci existent pourtant déjà, ils s'avèrent être aujourd'hui encore insuffisants. Mettre en contact ces derniers pourrait faciliter les achats de porcelets bio extérieurs pour les exploitations n'ayant pas d'atelier naisseur ou des besoins non comblés par leur propre atelier naisseur.

4. La difficile gestion de la mortalité des porcelets bio

a. En maternité

« La mortalité des porcelets est une problématique qui concerne tous les modes de logement, que la truie soit libre ou bloquée (Kirkden et al., 2013). La productivité numérique est un des premiers critères de rentabilité de l'élevage porcin. » (Ramonet et al., 2019).

Ce point critique implique une plus faible productivité des élevages AB. En 2014, le pourcentage de pertes sur le total de porcelets AB nés était de 25,9 % contre 20 % pour les élevages porcins conventionnels. Si nous rapportons ces résultats par rapport au nombre de nés vivants, les élevages porcins biologiques présentaient en 2016 une mortalité des porcelets de 18 % contre 13,8 % pour les élevages porcins conventionnels (Ramonet, Caille, Dubois et Meunier-Salaün, 2018). Les trois quarts de la mortalité totale ont lieu lors de la première semaine de vie, en sachant que la moitié de la mortalité totale a lieu au cours des quatre jours qui suivent la mise-bas.

A propos des élevages certifiés AB, le plus fort taux de mortalité serait dû au fait que le risque d'écrasement est plus élevé, en sachant que c'est aussi une cause fréquente en élevage conventionnel. Dans les élevages biologiques à atelier naisseur, plus de la moitié sont en plein air (voir fig. 2) donc les truies ne sont pas en contention, entraînant un risque d'écrasement plus grand : une étude conduite par Weber et al. (2007) a montré une mortalité supérieure par écrasement de 5,4 % avec des truies libres contre 4,5 % avec des truies bloquées (Ramonet, Caille, Dubois et Meunier-Salaün, 2018). En ce qui concerne les élevages biologiques en bâtiment, les truies sont libérées précocement après la mise-bas ce qui contribue à ce risque. A cela s'ajoute également l'augmentation de l'exposition des porcelets à l'hypothermie ou à la prédation car l'environnement est moins contrôlé.

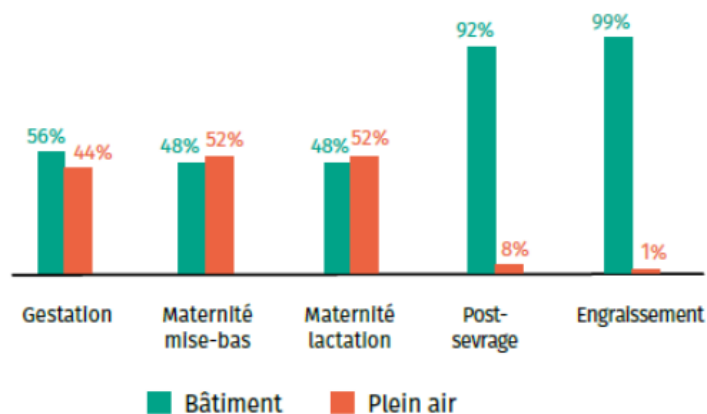


Figure 2 : Les modes de logement dans les élevages porcins bio français en filières organisées (2016)

Source : FNAB, 2018.

⇒ Cependant, certains élevages en AB parviennent tout de même à obtenir des taux de mortalité aussi satisfaisants voire plus qu'en conventionnel. Les différents leviers identifiés pour pallier au problème de mortalité des porcelets avec les contraintes de l'AB sont les suivants :

- **agir sur l'environnement d'élevage** : l'assiduité sur l'hygiène (présence de pédiluves/pédichaux etc.), l'ambiance du bâtiment (bruit, température, humidité), le logement (nids, lampes chauffantes qui aident à la thermorégulation, type de sol etc.) ;
- **agir sur l'alimentation des truies pour produire un lait de qualité en adaptant les apports alimentaires en fonction de l'animal** (Ramonet, Caille, Dubois et Meunier-Salaün, 2018).

- **agir sur la génétique** : sélectionner des types génétiques plus résistants/rustiques, sélectionner sur le comportement maternel et sur l'aptitude laitière ;
- **agir sur l'état de santé de la truie** : la survie de la portée dépend de l'état de la mère. Son état de santé doit être surveillé puisqu'il dépend de multiples facteurs dont l'environnement (l'hygiène, le stress, la température), l'alimentation (un accès limité à l'eau peut engendrer une constipation etc (Ramonet, Caille, Dubois et Meunier-Salaün, 2018).
- **agir sur la conduite d'élevage** : le suivi de la mise-bas (prise en compte de l'historique de la truie, surveillance le midi, réalisation de fouilles), le suivi après la naissance (tétées fractionnées, adoptions inter-bandes), le suivi des tétées pour gérer les apports de colostrum qui est primordial pour les nouveaux-nés, la contention pendant quelques jours des truies après la mise-bas pour préserver la mobilité de la truie en début de lactation pour limiter l'écrasement (Ramonet, Caille, Dubois et Meunier-Salaün, 2018).

b. En atelier engraisseur

Une des étapes critiques pour les porcelets lors du passage à l'atelier engraisseur est le sevrage. Cette étape constitue un changement brutal car le porcelet se retrouve mélangé avec d'autres porcelets que ceux de sa portée et son alimentation change (Région Pays de la Loire, 2005). En conséquence, le porcelet se trouve perturbé ce qui peut laisser place à l'apparition de pathologies digestives telles que les diarrhées colibacillaires. Le taux de mortalité des porcelets peut alors augmenter jusqu'à 20 %. En conventionnel, les éleveurs se tournent vers les antibiotiques pour guérir ces maladies. Mais en porc AB, cette pratique est interdite, sauf exception. De plus, dans le cas des élevages où les porcs ont accès au plein air, ceux-ci peuvent être sujets à des parasites, ou à des maladies liées à la faune sauvage telles que la maladie d'Aujeszky, transmise par les sangliers. Mais encore, les porcs peuvent être sujets à des problèmes respiratoires, généralement suite à une infection par des pathogènes.

⇒ Cependant, certains éleveurs porcins biologiques ont trouvé des alternatives à l'utilisation curative des antibiotiques et ont obtenu de meilleurs résultats quant à la mortalité de leurs porcelets. Les premières solutions se trouvent dans l'anticipation du sevrage au niveau de l'atelier maternité. Pour éviter d'accumuler les sources de stress, une solution serait de **garder les porcelets avec leur mère pendant quelques jours après le sevrage. Les truies pourraient également être logées en groupe une semaine après la mise bas** pour que les porcelets commencent déjà à se sociabiliser et ainsi prévenir le futur stress lié au regroupement de porcelets de différentes portées lors du sevrage.

⇒ Ensuite, des solutions existent pour l'atelier d'engraissement :

_ d'une part, il faut éviter que la transition alimentaire soit trop brutale, par exemple **en mélangeant progressivement l'ancien et le nouvel aliment** pendant plus ou moins 1 semaine, et ce à commencer même avant le sevrage.

_ d'autre part, une des solutions serait d'**apporter des aliments qui diminuent le pH de l'estomac**, tels que l'ensilage contre les bactéries lactiques et les acides organiques, ou encore les apports de terre ou de compost car contiennent des acides humiques.

_ l'essentiel est d'**assurer le confort des porcelets dans les semaines suivant leur arrivée** en leur aménageant un nid confortable, chaud, au sec et sans courants d'air, en maintenant une litière et des mangeoires propres et sèches, et en assurant un accès permanent à de l'eau fraîche.

_ mais encore, l'idéal serait aussi d'**effectuer des rotations régulières des parcours** et de **pratiquer le tout-plein tout-vide** pour éviter de mélanger les porcs d'origine ou de bandes différentes, réduisant ainsi la charge en pathogènes et en parasites. Pour lutter contre les maladies liées à la faune sauvage, les parcours doivent être délimités de clôtures électriques.

Globalement, les principaux freins techniques sont l'adaptation des bâtiments et la faible productivité. Néanmoins, ce ne sont pas les seuls obstacles au développement de l'AB en porc. Ceux-ci sont accompagnés de freins socio-économiques.

C. Les principaux freins socio-économiques

L'agriculture biologique favorise une concordance et un lien entre l'exploitation et son environnement. Cependant, cette harmonie nécessite des connaissances qui sont apportées par un encadrement souvent partiel qui est un des freins socio-économiques.

1. Des charges importantes entraînant un prix élevé des produits AB

En 2016, la consommation de viande et de charcuterie porcine biologique a augmenté de 20 % par rapport à 2015 (Agence bio/CSA, 2016). Selon une étude de l'Agence Bio de 2016, 82 % des Français estiment qu'il est important de développer cette filière. Or, selon cette même étude, le frein majeur pour la consommation d'aliments biologiques est le prix. Ces prix plus élevés sont en partie dus aux charges élevées telles que l'alimentation. Pour pallier cela, les éleveurs proposent par exemple le remboursement des frais de certification, ce qui serait également une manière de les soutenir durant les années de transition (Belzile, Gaudreau et Li, 2015). Selon certains agriculteurs, le prix de la certification est trop élevé par rapport aux revenus. Le prix du contrôle annuel obligatoire par l'organisme certificateur peut varier entre 450 et 1000 € environ (Chambres d'agriculture Bretagne, 2018). Le coût de la certification varie suivant l'organisme certificateur, les prestations annexes et la durée du contrôle qui est elle-même fonction du nombre de références biologiques à certifier, du nombre de fournisseurs (Inter Bio Bretagne, 2013). Ce frein semble avoir été identifié par l'Union Européenne (UE) puisqu'elle prévoit de diminuer les coûts de certification dans le futur règlement de 2022. Son objectif serait notamment de favoriser la certification de groupe pour les petits producteurs.

⇒ Pour compenser les coûts de production, les éleveurs de porc biologique peuvent **s'engager auprès des groupements de producteurs 100% biologique** (tels que Bio Direct, Unébio, Bretagne Viande Bio, SCA Pré Vert, COPEBIO, ...).

L'intérêt est que ces groupements travaillent en partenariat avec des abatteurs et des spécialistes de la transformation et de la commercialisation de porcs AB, permettant de rémunérer les éleveurs au juste prix. Mais encore, les coûts de production peuvent être amortis en favorisant les circuits courts (vente à la ferme, en AMAP, dans les marchés, dans un magasin de producteurs ou encore via des magasins biologiques du territoire). Dans le cas des transformations à la ferme, cela impose d'employer du personnel supplémentaire (selon la taille du cheptel) pour ne pas empiéter sur le temps nécessaire à l'élevage, mais aussi de s'équiper d'un laboratoire de transformation. Il est aussi important de diversifier la gamme de produits (conserves, secs, etc.) pour diversifier la commercialisation et anticiper les invendus.

2. Manque de connaissances

Il ressort de la bibliographie qu'un des principaux freins est le manque de formation professionnelle et l'encadrement technique souvent limité de ces éleveurs. Ce phénomène est d'autant plus accentué que les éleveurs de porcs bio sont généralement tenus à l'écart les uns des autres ce qui empêche le moindre échange interpersonnel (Ferchaud, 2020). D'un autre côté, l'échange entre des éleveurs en AB et les éleveurs porcins en conventionnel peut être difficile puisque les éleveurs en AB sont souvent mal perçus : ils peuvent être l'image d'une minorité qui critique le modèle conventionnel.

⇒ Pour répondre à la lacune de formations professionnelles dans la filière porcine biologique en France, un levier évident serait de **mettre en place des accompagnements techniques plus soutenus des éleveurs** (Legendre, Alibert, Roinsard et Cresson, 2013). D'un autre côté, comme abordé précédemment, le fait de **créer davantage de groupements de producteurs** pourrait également être un levier.

Malgré la présence de freins handicapants, tels que le prix des matières premières d'origine AB, des leviers existent pour pallier ces problèmes et aider au développement de la filière porc biologique française. Le projet de son développement ne semble pas inatteignable étant donné que la conversion et l'installation des élevages porcins en France augmentent toujours ces dernières années (+27 % en 2019 par rapport à 2018 pour les cheptels de truies en AB ; Agence Bio, 2020). Il reste à souligner que les difficultés auxquelles ont fait face les éleveurs porcins biologiques leur ont fait construire eux-mêmes leurs normes de travail. Ces normes de travail « auto-construites » pourront être déstabilisées par la nouvelle réglementation qui apparaîtra en janvier 2022 (RCE 2018/848). D'autant plus que certaines conditions d'élevage seront durcies, comme l'obligation de découvrir les aires extérieures.

Ces informations récoltées, en plus de nous former sur le sujet, ont aussi conduit à nous poser des questions. Le point de vue des éleveurs porcins AB en France sur cette question des freins et des leviers à la conversion ou à l'installation en AB semble peu présent dans la bibliographie. C'est ainsi, afin d'avoir une idée plus claire de la situation et d'obtenir des avis directement par les personnes concernées, que nous avons proposé la réalisation d'une enquête auprès d'éleveurs porcins français.

II. Mise en place de l'enquête

A. Choix du type d'enquête

L'enquête devait permettre de voir s'il y avait toujours, en 2020, une concordance entre les informations trouvables dans des documents et la réalité du terrain. Il s'agissait lors de cette enquête de privilégier l'échange avec les éleveurs et de ne pas les contraindre dans leurs réponses. Le choix d'enquête a donc été la réalisation d'une enquête qualitative. L'objectif d'une enquête qualitative est de « [...] *décrire de la manière la plus riche possible un comportement ou un état mental comme une opinion ou des attentes afin de les comprendre.* » (FENNETEAU H., 2015). L'enquête qualitative, dans le cas présent, permet de recueillir l'avis et les expériences des éleveurs français sur la filière porcine AB puisque ce sont eux les premiers à être face à la réalité du terrain. Et en y étant confrontés au quotidien, ils en connaissent les problématiques, et peuvent ainsi nous apporter la grande richesse d'informations que nous souhaitons. L'enquête qualitative, en opposition à la quantitative, a donc l'avantage de nous permettre de creuser notre sujet au maximum pour potentiellement dégager des pistes de réflexion autour de l'amélioration de la filière. Pour finir, malgré les nombreux types d'enquêtes qualitatives, notre choix s'est porté sur l'entretien. Il était question de comprendre et d'interpréter des liens de causes à effets au cas par cas, en nous basant sur ce que nous pouvons appeler des récits de vie.

B. Choix du type de personnes enquêtées

L'enquête visait des éleveurs porcins en France. Nous avons tenu à interroger à la fois des éleveurs en conventionnel et des éleveurs en AB dans des proportions similaires. Effectivement, le sujet englobait les freins et les leviers à l'installation et à la conversion. Il était donc nécessaire de n'avoir pas seulement l'avis des agriculteurs qui n'ont pas voulu ou pu s'installer ou se convertir, mais aussi celui des agriculteurs en AB qui permettait potentiellement, en plus, d'avoir des leviers. L'autre souhait était d'avoir autant d'éleveurs en filière longue qu'en filière courte puisque les freins et leviers peuvent différer selon ces deux cas. Néanmoins, au vu des difficultés, le découpage prévisionnel (voir *annexe 2*), n'a pas pu être assuré. En effet, l'enquête s'est compliquée du fait de la difficulté à trouver des contacts et du refus ou de l'absence de réponses de certains éleveurs contactés associé au temps restreint que nous avions. Pour finir, la sélection d'éleveurs n'a pas été limitée d'un point de vue géographique : ces derniers n'avaient que pour condition d'être en France (voir *annexe 4* pour leur localisation).

Les contacts des personnes enquêtées ont été obtenus par différents moyens :

- grâce à des élèves de l'ENSAT (actuels et anciens) : certains ont effectué leur stage en exploitation agricole porcine, d'autres possèdent des proches travaillant dans des élevages porcins ;
- grâce aux membres du comité de pilotage : Mr S. Ferchaud , Mme F. Maupertuis et Mr A. Ducos possédaient des contacts qu'ils ont pu nous transmettre ;
- grâce à des contacts personnels : certaines personnes de l'équipe avaient des proches possédant des exploitations porcines ;
- grâce à des recherches personnelles sur internet, certains éleveurs possédant un site internet pour la vente de leurs produits, ou la promotion de leur exploitation.

Chaque membre de l'équipe d'élèves du projet a donc effectué des enquêtes téléphoniques de 30 minutes en moyenne. Afin d'être efficaces et de ne manquer aucune information, les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone (en demandant au préalable l'accord de la personne).

C. Elaboration du questionnaire d'enquête

Afin de réaliser notre enquête qualitative auprès des éleveurs porcins français, nous avons dû réaliser en amont un questionnaire d'enquête (voir annexe 3) doté en majorité de questions ouvertes. Ce questionnaire a été effectué à partir des connaissances acquises au cours de notre formation d'ingénieur, des informations sur internet (connaissances sur la filière porcine et sur la réalisation d'enquête) et des questionnaires déjà effectués (mis à disposition par Maupertuis F. et Ferchaud S.). Il a été question de trois versions successives puisque le questionnaire d'enquête a été soumis à Maupertuis F. et Ferchaud S. dans le but de l'améliorer (voir fig. 3).

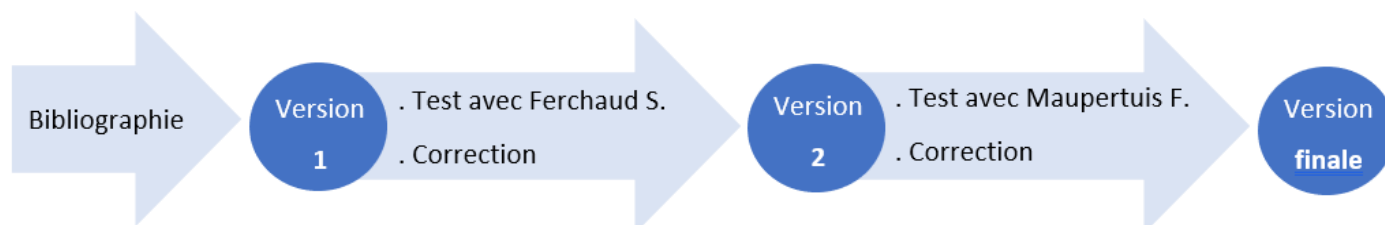


Figure 3 : Etapes de réalisation du questionnaire d'enquête
Source : personnelle

L'enquête avait plusieurs parties (voir annexe 3) : une partie de description de l'enquêté et de son exploitation (nom-prénom, nom de l'entreprise, localisation etc.), une partie sur sa perception de l'agriculture biologique), une partie sur son parcours personnel (installé en conventionnel, installé en AB, souhaitant s'installer en AB, souhaitant s'installer en conventionnel).

D. La méthode d'analyse choisie

La phase d'analyse est primordiale : c'est elle qui permet de mettre en forme nos résultats et de conclure sur notre problématique. Nous avons fait en amont une bibliographie afin de minimiser les biais dans cette dernière.

Il existe trois approches d'analyse (Miles et Huberman, 2003) : l'interprétativisme, l'anthropologie sociale, et la recherche action/intervention. Nous nous positionnons plutôt entre l'interprétativisme et la recherche action/intervention. Le premier correspond à la compréhension pratique d'un objet social : les chercheurs mais aussi les acteurs en font une interprétation qui leur est personnelle et qui dépend d'un contexte. Nous tâcherons de compléter cette approche par une réflexivité forte et par la dialectique, induites par la dernière approche. L'avancée analytique est séquentielle et s'organise en trois étapes : la condensation des données, leurs présentations puis leur vérification. Cette dernière étape n'aura malheureusement pu voir le jour, au vu du temps imparti.

1. Recueil des données, retranscription, organisation

Les enregistrements ont tout d'abord été retranscrits sous format Word. Il s'agit là d'un point critique, pouvant biaiser l'analyse car dépendant de l'interprétation humaine. Il est donc conseillé d'effectuer toutes les retranscriptions de manière individuelle. Nous avons en partie suivi ce conseil puisque seules deux enquêtes ont été retranscrites par des personnes différentes au sein de l'équipe du fait d'un problème d'enregistrements. Il fut important d'organiser ces séries de notes de terrain via un code pour les analyser anonymement. Elles ont ensuite été triées et transformées afin de pouvoir être analysées avec cohérence.

Dans l'idéal, il aurait fallu obtenir des fiches interview construites de la façon suivante : une première page de résumé, avec les caractéristiques générales de l'élevage de l'enquêté et les principales idées étant ressorties, suivi de la retranscription de l'interview avec les patterns

principaux mis en reliefs, et conclure par une partie sur le ressenti de l'enquêteur sur le fond ou la forme de l'appel avec un regard critique. Par manque de temps, nous avons décidé de passer outre cette étape, gardant toutefois cette organisation globale, afin de directement passer à la suite de l'analyse.

2. Synthèse des données dans une matrice inter-sites

Ayant obtenu un canevas de recherche multi site, c'est-à-dire avec des contextes parfois très différents au sein de la filière porcine. Nous avons choisi de mener une analyse inter-sites afin d'approfondir la compréhension systémique de notre problématique, plutôt qu'intra-site, en combinant une orientation selon les cas et les variables. Ainsi, nous avons pu créer une matrice ordonnée par site (*annexe 4*) qui nous a permis de regrouper les réponses en un même document et d'établir des relations entre les idées et les opinions des éleveurs interrogés, tout en prenant en compte les nuances et différences de pensées.

3. Représentation des résultats

Nous avons utilisé la représentation la plus fréquente des résultats : le texte narratif. Nous avons aussi rendu notre analyse un peu plus visuelle avec des tableaux, graphiques et circumplex ainsi qu'une représentation finale sous forme d'arbre décisionnel. Nous avons fait en sorte d'être le plus complet possible sans pour autant oublier que nos résultats ne représentent les avis que de quelques agriculteurs et ne sont pas un avis général.

Suite à la mise en place de l'enquête, nous l'avons réalisée tout en étudiant à côté la façon la plus pertinente d'analyser les résultats obtenus. Nous avons ensuite rassemblé les données dans un tableau pour pouvoir les analyser plus facilement tout en revenant aux fiches de retranscriptions téléphoniques régulièrement pour vérifier nos interprétations. L'analyse des résultats va maintenant être développée.

III. Présentation des résultats de l'enquête

Nous nous sommes vite rendu compte qu'il était plus difficile que prévu d'obtenir des réponses d'agriculteurs pour notre enquête. Du fait de la contrainte de temps, nous avons décidé de clore l'enquête avec deux semaines de retard sur le planning à 11 réponses sur 20 afin de ne pas prendre trop de retard dans la rédaction des livrables.

Avant la présentation de nos résultats, il est important de souligner quelques points. Tout d'abord, les conclusions faites grâce à nos résultats s'appliquent uniquement aux cas des exploitations enquêtées. Elles ne seront en aucun cas représentatives de la filière ou d'un système de production. La variabilité des réponses est élevée par les nombreux biais facilement induits (par exemple les réponses socialement acceptables). Maîtriser les échanges pour limiter ces biais s'est annoncé d'autant plus délicat que notre expérience dans le domaine est assez faible. Nous tenons à ajouter que nous avons enquêté des éleveurs qui étaient très ouverts à l'AB et qu'il manque des avis de personnes opposées à ce système de production. Nous n'avons pas pris en compte la localisation des élevages.

A. Contexte : caractéristiques des éleveurs enquêtés.

1. Conduite des élevages

En recherche qualitative, et surtout dans notre cas avec un échantillon de taille assez réduite, il est très important de garder en mémoire le contexte duquel seront tirées nos informations et hypothèses. Ainsi, tous les exploitants et les caractéristiques de leur atelier porcin sont regroupés dans le tableau 3. Afin de respecter l'anonymat de chacun, nous avons décidé de mettre en place un code (à partir du département) afin de pouvoir citer et positionner chaque éleveur en ayant à disposition leur référencement. L'échantillonnage a été différent de celui prévu initialement, bien que plutôt équilibré, avec une proportion légèrement supérieure d'éleveurs en conventionnel, presque autant de filières courtes et longues et trois élevages pleins air. Si une partie de la problématique concerne la conversion en AB, il fut assez délicat de trouver des élevages conventionnels ayant sauté le pas, tout comme il fut compliqué de trouver des porteurs de projet. Nous sommes quand même satisfaites d'avoir eu le témoignage de deux futurs exploitants qui projettent de s'installer l'un en AB et l'autre en conventionnel.

CODE du site	Département	Installé ou non	Biologique ou conventionnel	Plein air ou bâtiment	Filière	Type d'atelier
SAV	Savoie	oui	conventionnel	plein air	courte	engraisseur
HGA	Haute-Garonne	oui	biologique	plein air	courte	naisseur engraisseur
CAN1	Cantal	oui	conventionnel	bâtiment	longue	naisseur engraisseur
GER	Gers	oui	conventionnel	plein air	courte	engraisseur
LOI	Loire	oui	conventionnel	bâtiment	courte longue	naisseur engraisseur
CAN2	Cantal	conversion	biologique	bâtiment	longue	naisseur engraisseur
MAY	Mayenne	non	conventionnel	bâtiment	longue	engraisseur
COR	Corrèze	non	biologique	bâtiment	longue	engraisseur
HSA	Haute Saône	conversion	biologique	bâtiment	courte	naisseur engraisseur
CAR	Côte d'Armor	oui	HVE	bâtiment	courte	engraisseur
PUY	Puy de Dôme	oui	conventionnel	bâtiment		cochette

Tableau 3 : Récapitulatif des codes d'exploitations et de leurs caractéristiques associées

2. Localisation

Avoir une idée de la répartition des élevages sur la carte nous permet de les visualiser géographiquement parlant et de la comparer par rapport à la répartition des élevages de porcs en France. Au niveau de la localisation, presque la moitié des éleveurs enquêtés sont installés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (voir *fig. 4*). Très peu viennent de Bretagne, la proportion d'éleveurs enquêtés n'est alors pas représentative de la distribution des élevages en France (voir *fig. 4*). De plus, la région Auvergne-Rhône-Alpes est une région montagneuse, on verra que cela a eu un impact sur les réponses de certains éleveurs. Nous avons fait le choix de ne pas prendre en compte la localisation des élevages, cela a donc introduit un biais dans notre enquête.

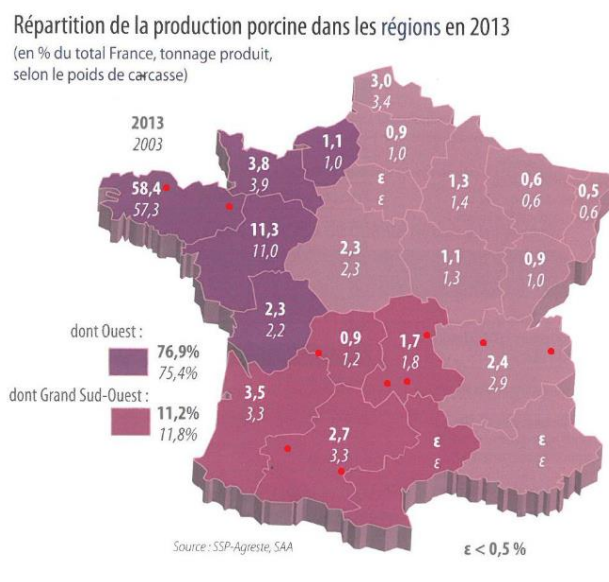


Figure 4 : Localisation des exploitations porcines enquêtées
Source : Le Porc par les Chiffres 2014-2015, Ifip-Institut du porc

B. Quelles sont les idées qui ressortent ?

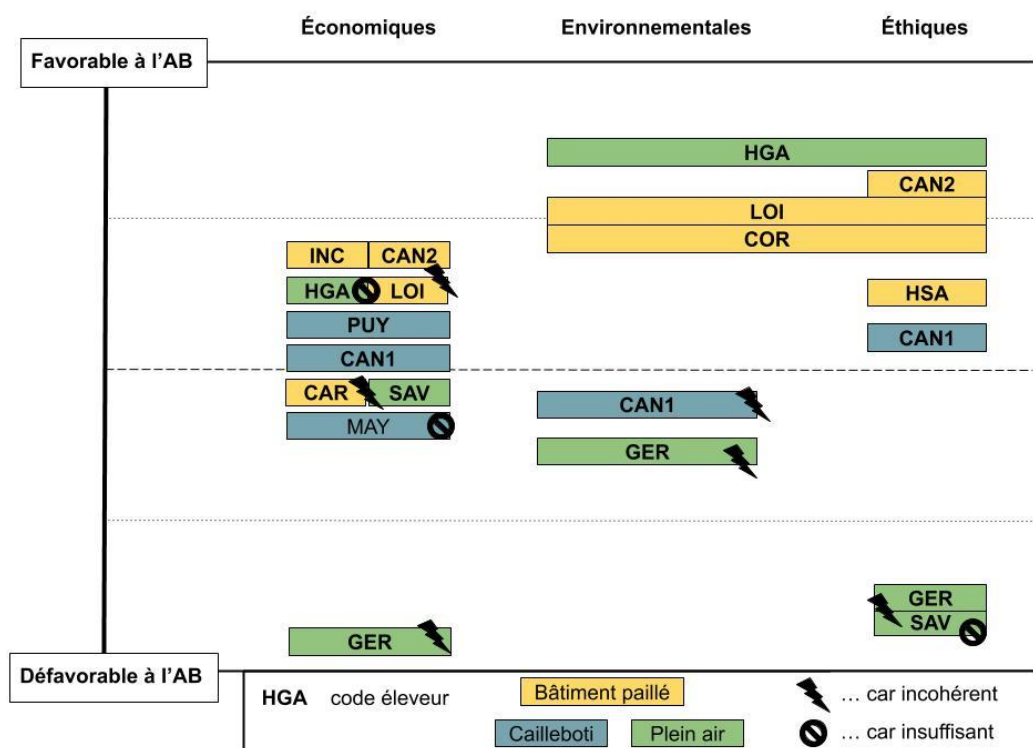
1. Un avis général sur la filière plutôt contrasté

Il est intéressant de constater à quel point les éleveurs contactés ont été ouverts à la discussion autour de l'AB. Étant un sujet contemporain source de controverses, nous nous attendions à des opinions plus tranchées, à des prises de positions plus fortes. Finalement, pour la plupart des éleveurs, l'avis n'est pas forcément arrêté : ceux installés en conventionnel ne sont pas forcément fermés à la conversion. Quant aux labellisés AB, ils perçoivent aussi les problèmes de la filière et ne l'idéalisent pas. Poser la question du point de vue sur l'AB au début de l'interview avait pour but de voir si déjà, à ce stade de la discussion, des freins sautaient aux yeux. Et effectivement, en expliquant leurs arguments, les exploitants ont spontanément donné les raisons de leur choix quant à la labellisation ou non de leur production.

Ainsi, la *figure 5* illustre le positionnement de chaque éleveur quant à la filière AB selon trois critères : économique (la rentabilité de la filière, le prix des produits, ...), environnemental (pollution, alimentation, ...) et éthique (vis-à-vis de l'animal mais aussi du consommateur).

Ce circumplex a été construit à partir des fiches récapitulatives de chaque interview ainsi que de la matrice inter site, dans le but d'avoir une vue d'ensemble sur les différentes opinions des exploitants de manière globale. Nous nous sommes basées sur les arguments avancés (ou

leur absence) mais aussi sur les répétitions et autres types d'accentuation utilisés par les éleveurs afin d'avoir plus de précisions et surtout de pouvoir les comparer pour les positionner entre eux. Chaque éleveur est identifié par un code spécifique avec 3 lettres.



Grâce à ce circumplex, on peut voir que sur les 11 éleveurs enquêtés, 7 ont globalement une opinion positive de l'AB, pour des raisons différentes. 6 des éleveurs sont motivés par des raisons économiques, parmi lesquels 2 pensent aussi aux raisons environnementales, éthiques et de bien-être animal. Seuls 3 éleveurs ont évoqué à la fois les raisons environnementales, éthiques et de BEA. Pour les 4 éleveurs restants et défavorables à l'AB (GER, SAV, MAY et CAR), les opinions sont un peu plus contrastées.

D'un **point de vue environnemental et éthique**, la plupart des éleveurs qui ont abordé ces points semblent s'accorder sur le fait que l'AB a un impact positif sur ces deux dimensions. C'est surtout le côté éthique qui fut approfondi. D'une part, les éleveurs ont évoqué la santé, des agriculteurs comme des consommateurs, qui était plus protégée avec le label biologique. Nous sommes aussi un peu surprises de la faible mention des conditions de BEA. Une seule éleveuse (SAV), en circuit court, a développé un peu la question, mais pour mettre en avant les **insuffisances éthiques** des systèmes AB. Pour elle, qui rejette totalement la conduite en bâtiment, les normes ne sont clairement pas suffisantes, et surtout, une forte dichotomie existe entre la vision du consommateur, lequel aurait une vision idéalisée de l'AB, et la réalité de celle-ci sur le point du BEA.

Selon elle et un autre participant (COR), le consommateur assimile le biologique au plein air, ce qui est une erreur, et qui pourrait être assimilé à un mensonge par omission de la part de la filière. A cela s'ajoute une **incohérence environnementale** : en AB, on privilégie l'alimentation labélisée qui vient de loin plutôt qu'une alimentation raisonnée locale. Ainsi, au final, l'importance

de la communication et des **notions de confiance et de proximité** avec le consommateur reviennent beaucoup pour contrer ces insuffisances (SAV, HGA, CAR, ...). Ainsi, certains éleveurs (MAY, ...) soulignent le fait que les consommateurs n'ont pas forcément conscience des dérives de la filière. Que cela soit des éleveurs en AB ou en conventionnel, certains, de filière courte surtout, ont par conséquent relevé l'importance de la discussion autour des pratiques avec le client. Avec leur expérience et leur vécu, ils se sont rendus compte qu'au final se sont les pratiques qui intéressent plus que le label, lequel étant au final très ambivalent, variant fortement en fonction des individus. Notons cependant que, dans la mesure où le type de clientèle de ces exploitations correspond plutôt à des individus ouverts aux questions de BEA et d'environnement, le dit label garde tout de même majoritairement une bonne image.

Contrairement aux deux premiers points, la quasi-totalité des éleveurs a développé l'**aspect économique** de la question, excepté COR (dont les prix fixés par la coopérative sont suffisants pour être rentable). Si les avis sont assez homogènes, certains ont cependant noté des insuffisances et incohérences dans la filière AB souvent basées sur des constructions mentales. Concernant les insuffisances **économiques**, l'argument qui revient est celui du manque de rémunération lorsque l'atelier porcin est en circuit long. Selon les éleveurs HGA ou encore LOI, pour s'en sortir il faut faire de la vente directe pour ne pas s'inscrire dans les mêmes problématiques qu'en conventionnel, à savoir un déséquilibre fort des revenus tout au long de la chaîne. Cela souligne ainsi une **incohérence économique** : le prix de vente des produits est trop cher pour les consommateurs, selon la plupart des éleveurs.

De toutes ces opinions ainsi formulées, s'en sont dégagés les points suivants. Aucun des éleveurs interrogés n'est complètement contre l'AB et tous se sont exprimés sur la filière et la vision qu'ils en avaient. On remarque que c'est cette opinion de départ qui a bien orienté nos éleveurs dans leurs choix de labellisation ou non. Au fil des discussions, ils ont ainsi montré que les freins à l'installation et à la conversion en AB sont multiples et qu'ils naissent avant tout des incohérences du système. Ces points seront donc détaillés dans la suite du rapport. Avant cela, nous développerons d'autres points pouvant se révéler problématiques et soulevés par certains éleveurs.

2. La concurrence avec les autres pays

La majorité des éleveurs interrogés (6 sur 11) pensent qu'il y a de la concurrence avec les autres pays sur le porc AB. En effet, selon un des agriculteurs (CAN1), les consommateurs de produits AB veulent manger local et la concurrence avec les autres pays n'est alors pas un problème. Cependant, si nous voulons augmenter la production de porc biologique, le circuit court ne suffira pas. Il faudra augmenter la vente de porc biologique dans les grandes et moyennes surfaces. Il y aura à ce moment de la concurrence avec les autres pays. En effet, même si la localité est importante pour certains, le prix sera la priorité pour d'autres.

L'agriculteur SAV a ajouté un problème au développement du local : les consommateurs veulent manger local mais ne veulent pas d'exploitations porcines près de chez eux par souci d'odeur.

Les habitants du village où il se trouve avaient fait une pétition lors de son installation pour demander son départ. Et pourtant actuellement, il ne manque pas de clients. Cette mauvaise image de l'exploitation porcine peut donc freiner l'installation en vente directe.

Pour l'agriculteur CAR, la différence entre le cahier des charges AB européen et le cahier des charges AB français pose problème parce que le cahier des charges européen est moins strict

et le consommateur ne fait pas la différence entre un produit AB européen et un produit AB français. L'agriculteur SAV aussi a soulevé cet argument et ajoute que les règles trop contraignantes en France par rapport aux autres pays lui ont fait prendre du retard. Selon l'agriculteur MAY, certains pays ont aussi de la main d'œuvre moins chère et des obligations de traçabilité moins strictes donc des prix plus attractifs pour les consommateurs. L'agriculteur HSA s'accorde pour dire que les prix ne sont pas assez attractifs en France. Pour eux, il y a de la concurrence et cette dernière est assez rude avec des règles moins contraignantes et des prix plus attractifs pour les autres pays sans distinction de qualité pour le consommateur. Certains agriculteurs sont très inquiets de cette concurrence, l'agriculteur GER nous a par exemple mentionné la Russie qui veut faire du biologique sur des terres non exploitées pour le moment. Ce sont des grandes surfaces et donc la production de produits biologiques sera importante. Pour lui, "on va se faire étouffer" [par les autres pays].

Cependant, une autre partie des éleveurs, surtout en vente directe (HGA, LOI,) ne pense pas que la production biologique étrangère va concurrencer la française puisque les consommateurs de produits biologiques veulent bien souvent des aliments locaux. L'agriculteur CAN2 s'accorde avec eux en disant qu'acheter du biologique qui vient de loin, ça n'est pas cohérent. Pour l'agriculteur PUY, contrairement à ce que pense les autres agriculteurs, la différence de réglementation AB entre la France et d'autres pays peut diminuer la concurrence si les consommateurs en étaient avertis.

Seul un éleveur (COR) ne s'est pas encore posé la question. Celui-ci a un projet d'installation en filière longue AB. Il n'a pas encore pris le temps d'y réfléchir.

3. Perspectives de la filière

Quand nous avons posé la question de la perspective d'avenir de l'AB, quasiment tous les éleveurs ont mentionné l'importance de limiter la production pour que l'offre ne dépasse pas la demande. En dépit de cela, 7 agriculteurs sur 11 pensent que le pourcentage de production de l'AB va augmenter du fait d'une clientèle qui se développe, d'un besoin sociétal d'aller vers une agriculture durable et d'une prise de conscience sur l'importance de bien manger qui semble avoir augmenté avec le COVID. 3 autres éleveurs pensent quant-à-eux que le marché du porc AB est mûr, mais qu'il y a une stagnation de la demande et que cela va forcément freiner l'augmentation de la production.

Nous avons remarqué qu'un seul éleveur en conventionnel (GER) pense que c'est voué à l'échec du fait de la concurrence des autres pays comme la Russie qui peuvent proposer des prix plus attractifs qu'en France. Il ne trouve donc pas cohérent d'encourager la conversion et l'installation en AB. Un seul autre éleveur (HGA) pense que c'est cohérent uniquement à petite échelle. Pour lui, l'AB n'est rentable qu'en vente directe.

Pour les 9 autres éleveurs c'est cohérent en faisant attention de ne pas dépasser la demande. Par exemple, l'agriculteur COR pense que c'est cohérent mais qu'il faut assurer une débouchée avant d'augmenter la production.

Notre échantillon est donc encourageant quant à l'avenir de la filière. Seule une minorité pense que l'AB n'est pas viable, les autres restent réalistes en disant que la production biologique va rester minoritaire mais qu'elle peut encore augmenter malgré tous les freins que l'on va énoncer et ceux qui n'ont pas été mentionnés lors de notre enquête.

4. La peste porcine et le plein air

La peste porcine n'est pas un problème totalement lié au bio parce qu'elle existe aussi en conventionnel et concerne moins les éleveurs AB en bâtiment. Mais de nombreux éleveurs nous en ont fait part et il semblait donc être un frein dont nous devons parler.

Trois éleveurs en plein air intégral ou partiel (SAV, HGA et CAN2) sont en difficulté face aux nouvelles mesures de biosécurité liées à la peste porcine. L'éleveur HGA a dû se séparer de son troupeau l'hiver dernier à cause d'une autre maladie et doit maintenant refaire son troupeau. Il a donc aussi eu des pertes en plus de l'investissement qu'il va devoir faire à cause des maladies et de la biosécurité. L'installation d'une troisième barrière entraîne un surcoût qui n'est pas facile à gérer pour les éleveurs.

L'éleveur SAV mentionne une difficulté technique supplémentaire pour installer cette barrière. L'exploitation est en zone de montagne, il n'est donc pas évident d'en installer une. Cet éleveur fait partie d'un réseau d'élevage porcin en plein air et certains agriculteurs du réseau ont abandonné l'idée de s'installer en plein air à cause de ces mesures et d'autres déjà installés retournent en bâtiments.

L'éleveur CAN2 va devoir faire rentrer ses truies de reproduction en bâtiments parce qu'ils ne peuvent pas mettre des barrières, l'exploitation étant sur un sol volcanique. Les éleveurs trouvent cet événement vraiment dommage parce qu'ils vont devoir investir fortement dans un nouveau bâtiment tout en sachant qu'ils auront de moins bons résultats et que les truies seront moins bien.

L'éleveur GER possède l'appellation plein air, mais n'est pas en plein air intégral contrairement aux deux premiers éleveurs cités. Il a une cour, délimitée par une barrière, à laquelle les cochons ont toujours accès. Il n'a pas mentionné les problèmes de biosécurité.

CAR, éleveur HVE, ajoute que même en bâtiment, la peste porcine peut être un frein à la conversion en AB, parce que l'ouverture des bâtiments augmente le risque de contamination.

La peste porcine est un problème pour tous les élevages mais peut être un frein pour le bio, pour les éleveurs qui veulent se convertir en plein air et pour ceux qui ne veulent pas augmenter les risques de contamination en ouvrant plus leurs bâtiments.

C. Les principaux freins qui ressortent

Lors de notre enquête, de nombreux freins ont été relevés. Nous avons voulu les regrouper par domaine afin de mieux les analyser.

1. Une clientèle limitée par un prix de vente trop élevé

Un des principaux freins qui est ressorti est le prix de vente des produits, estimé trop élevé par la moitié des éleveurs (5 sur 11).

Deux producteurs en vente directe en conventionnel (SAV et LOI) affirment que les habitants de leurs villages n'ont pas les moyens d'acheter du biologique, celui-ci étant vu par ces derniers comme un produit qui ne peut être consommé qu'en petite quantité ou par une classe élite. L'agriculteur SAV cite un "*prix exorbitant*". La consommation de viande de leurs clients est souvent assez importante donc ils ne peuvent pas se permettre financièrement d'acheter du porc AB deux fois plus cher que du porc conventionnel. Un des leviers serait la diminution de la consommation de viande par les ménages. Mais c'est un choix qui ne dépend que des

consommateurs. Un autre moyen serait de diminuer les charges en AB. Cela peut être un point à approfondir par les chercheurs.

Le problème se retrouve dans la filière longue : l'agriculteur CAN2 affirme qu'il n'y a pas beaucoup de place dans les groupements parce que la demande n'augmente plus. La raison principale de cette stagnation de la demande est évidemment le prix des produits biologiques bien plus cher. Il y a une autre raison importante, la vision de la viande de porc par les consommateurs. C'est en effet une viande de la consommation quotidienne et non pas une viande d'occasion particulière. Les clients sont moins regardant sur la qualité et beaucoup plus sur le prix.

Un des agriculteurs (CAR), est en accord avec les quatre premiers et affirme même "*si je veux perdre mes clients je passe en bio*". Cet agriculteur travaille en effet en majorité avec des collectivités et des bouchers qui ne peuvent pas se permettre d'acheter AB. Il s'est alors tourné vers une autre certification qui garantit un respect de l'environnement : la certification Haute Valeur Environnementale (HVE). Il garantit alors une qualité sans devoir dépasser le prix maximal que peuvent mettre les clients dans ses produits. En filière longue, COR mentionne d'ailleurs la concurrence avec les autres labels auxquels les consommateurs font confiance et qui sont souvent moins chers que le biologique (LR, IGP, HVE...). Il semble que dans la consommation porcine, le prix des produits biologiques dépasse largement le prix d'acceptabilité de la plupart des clients.

Un des éleveurs interrogés (CAN2) a soulevé le problème de la mauvaise revalorisation des truies de réforme. L'augmentation des charges est aussi plus importante pour les truies de reproduction et il faudrait donc trouver une solution pour mieux les valoriser. Ils travaillent avec une coopérative et les prix sont donc fixes. L'éleveur ne peut pas valoriser la truie de réforme en la transformant par exemple.

2. Les freins au niveau de l'alimentation des porcs

Pour l'alimentation, la production de l'aliment biologique pour porc semble s'être développée puisqu'auparavant ces derniers étaient difficilement trouvables. SAV n'a cependant toujours pas de fournisseur de céréales biologiques locales. La localité étant importante sur cette exploitation, le manque de fournisseurs locaux est un frein certain pour sa conversion.

Au niveau du prix, un éleveur (HGA) qui achète en totalité l'aliment, trouve qu'il est encore trop cher. La solution de cet éleveur a été d'acheter directement à des producteurs en grandes quantités pour avoir des prix plus avantageux. L'entraide entre agriculteurs peut donc être un levier, une solution locale. L'éleveur CAN1 lui se sent en insécurité du fait de la dépendance des prix du marché en AB. Certaines coopératives ont trouvé la solution de payer le prix du porc AB en fonction des cours du marché de l'aliment. Ce n'est pas forcément le cas de toutes.

L'éleveur HSA a vu en la baisse de rendement des cultures un frein, dont le levier est le prix de vente plus élevé. Cet éleveur est en vente directe et a pu trouver des clients prêts à mettre plus cher dans du porc biologique, en revanche pour CAR, aussi en vente directe, l'augmentation du prix de vente n'est pas un levier mais un problème puisque ses clients ne peuvent pas le suivre.

Pour deux éleveurs (SAV et CAN1), il y a une incohérence dans le fait de devoir acheter de l'aliment biologique qui vient de loin au lieu de cultures locales raisonnées quand les fournisseurs biologiques locaux sont insuffisants. Il serait intéressant de creuser ce point en comparant la pollution des deux types de production afin de voir si, finalement, il est plus intéressant au niveau environnemental d'importer du biologique de l'étranger ou s'il vaut mieux tolérer l'agriculture raisonnée locale dans le cahier des charges. Une solution serait d'augmenter la production d'aliments AB en France. Certaines études ont montré que la production de porc biologique a un impact plus important sur le changement climatique (selon un bilan d'activité de l'ifip de 2013, l'impact sur le changement climatique en biologique est de 3,47 kg eq CO₂/ kg porc vif alors qu'il est compris entre 2,32 et 2,51 kg eq CO₂/ kg porc vif en conventionnel). Il semble

alors que faire des recherches sur la pollution de la filière AB et la cohérence écologique seraient intéressants.

Un troisième agriculteur (GER) a mentionné une incohérence dans le fait de ne pas pouvoir utiliser d'intrants chimiques sur les cultures et donc de devoir donner des aliments de moins bonne qualité aux animaux (exemple des mycotoxines). Cet agriculteur conventionnel voit l'augmentation de la population comme une priorité et ne veut donc surtout pas baisser sa production. Or, les plantes qui produisent le plus sont en effet souvent plus vulnérables aux maladies et donc de moins bonne qualité. Un levier serait de lui présenter des variétés résistantes aux maladies avec des rendements qui restent satisfaisants, peut être que ce frein serait alors moins important pour lui.

L'agriculteur MAY pense aussi que tout le monde ne pourra pas passer en AB parce que le biologique ne produit pas assez pour nourrir toute la population.

3. Des difficultés pour trouver des porcelets

Nous avons 3 éleveurs qui ont évoqué le problème de la fourniture en porcelets. Il s'agit de CAR, HGA et HSA. Les agriculteurs HGA et HSA se trouvent dans des régions où l'élevage porcin n'est pas développé, à contrario de l'agriculteur CAR (Bretagne) où d'après la *figure 4*, la production de porc représente quasiment 60 % de la production porcine française. La difficulté existe déjà en conventionnel mais est plus accentuée en AB. Il semble nécessaire d'avoir des ateliers naisseurs sur les exploitations biologiques ce qui peut être un frein pour les exploitations qui n'ont que des ateliers engraisseurs ou qui ne produisent pas assez de porcelets. Au contraire, l'agriculteur PUY, éleveur de truies de reproduction, affirme ne pas pouvoir se convertir parce qu'il ne pourrait pas vendre toutes ses truies en biologique.

Le développement de la filière porcine biologique semble se faire de manière très locale, il serait peut-être intéressant de développer les échanges entre régions pour augmenter la taille des structures biologiques.

4. Des doutes quant à la rentabilité de l'agriculture biologique

Deux éleveurs en conventionnel (GER et MAY) ont le frein économique de la rentabilité : ils pensent que le bio n'est pas du tout rentable. L'éleveur MAY énonce la baisse de densité et de performance. Il serait prêt à diminuer la taille de son cheptel et à passer en AB si c'était mieux rémunéré. Pour lui, l'augmentation du prix de vente des porcs ne compense pas la baisse de performance. L'éleveur GER énonce les mêmes arguments en ajoutant que le bio n'est pas compatible avec le modernisme (c'est-à-dire la mécanisation massive de l'agriculture et l'apparition de nouveaux outils de contrôle permettant de faire une agriculture de pointe) et avec l'augmentation de la population mondiale.

Pour lui, le bio permet seulement de "vivoter", il n'y croit pas du tout : "c'est un folklore", "On veut produire sans polluer mais ça ce n'est pas possible". Il trouve le bio trop extrême et incohérent et pour lui, on demande aux éleveurs AB de réaliser des "prouesses". Il affirme que l'on ne peut pas se permettre d'accepter des pertes évitables pour le moment (en faisant référence à la limitation de l'utilisation de médicaments et d'intrants en bio). Il serait intéressant de lui présenter des exploitations AB qui lui ressemblent (taille de troupeau, conduite) et qui fonctionnent bien. Lui-même pense que cela pourrait le convaincre et le faire changer d'avis.

Deux éleveurs ont des doutes sur la rentabilité. Pour un des éleveurs biologiques avec de la vente directe (HGA), le bio n'est rentable qu'à très petite échelle. La valorisation des produits bio n'est alors que suffisante avec un atelier de transformation. Il a affirmé : "Ce qui me ferait peur,

ce serait une reproduction du même schéma qu'en conventionnel au niveau de la filière longue avec une mauvaise répartition des gains tout au long de la filière" Les contrats entre les éleveurs et les coopératives sur plusieurs années pour garantir un prix peuvent être une solution à ce problème. Il affirme aussi que les grosses structures se revendent difficilement et qu'il vaut mieux rester petit.

Le deuxième éleveur (LOI), pense aussi que le bio n'est rentable qu'en vente directe. Pour lui *"le bio est une philosophie mais il faut que l'économie suive"*. Il n'est pas convaincu de l'intérêt économique des exploitations AB.

5. Les problèmes techniques

Cinq éleveurs (COR, HSA, HGA, CAN1 et CAN2) nous ont fait part de problèmes techniques mais qui n'ont pas été un frein dans leur volonté de s'installer en AB ou de se convertir. Nous avons quand même tenu à en parler parce que des solutions à ces problèmes peuvent néanmoins faciliter la conversion/ installation. Deux points ont posé plus de problèmes.

Au niveau de l'alimentation, HGA a eu un problème de gestion de la ration au début. Il ne nourrissait pas assez ces porcs et ceux-ci ne grossissaient pas assez vite. Ce problème a vite été corrigé avec un nouveau calcul de la ration. Un autre éleveur qui va s'installer (COR) sait que c'est un point où il va devoir faire attention mais il se sent bien accompagné par la COOP et n'est donc pas très inquiet.

L'éleveur HGA nous a aussi fait part d'une difficulté dans la gestion des truies. En effet, certaines sont restées plusieurs années sur son exploitation sans faire de portées. Il s'en est rendu compte au bout de 3 ou 4 ans. Il a fini par baisser le nombre de truies sur l'exploitation et n'a maintenant plus ce problème. La gestion des chaleurs des truies est un problème technique qui inquiète l'éleveur CAN1, il a peur que les chaleurs ne soient plus regroupées. Ce n'est pas un problème dont les éleveurs en AB nous ont parlé mais on sait par la bibliographie qu'il est important.

Pour le problème de l'écrasement des porcelets, un éleveur (HSA) en a parlé mais le comportement des porcs est différent en AB parce qu'ils ont plus d'espace. Les truies développent un instinct maternel. Cela a été une bonne surprise pour cet éleveur. Son problème est plus la pluie, il aimerait mieux couvrir les aires extérieures pour protéger son cheptel.

L'éleveur CAN2 nous a fait part d'un problème de rouget chez les porcelets lors de sa conversion. En effet, il n'avait pas assez anticipé les vaccins qui doivent être suivis plus rigoureusement en AB. Cela ne semble pas les avoir énormément marqués, notre interlocuteur a réfléchi un petit moment avant de nous donner ce problème technique.

Le principal frein pour certains éleveurs, comme l'éleveur CAN1, est l'investissement trop lourd pour la modification des bâtiments. C'est un problème où il n'y a pas vraiment de levier à part se convertir au moment où les bâtiments conventionnels commencent à être trop vieux, ou directement à la construction de l'exploitation.

D. Les raisons de non-conversion des éleveurs qui ne sont pas en AB (cas par cas)

Finalement, les raisons personnelles de chaque agriculteur non labellisé AB de notre enquête sont importantes même si elles ne reviennent pas. Nous ne parlons pas des freins des éleveurs biologiques puisque cela ne les a pas empêchés de s'installer/se convertir.

L'exploitant CAR a préféré se certifier HVE pour des raisons économiques. Le cahier des charges AB entraîne une augmentation des charges et une baisse des rendements qui augmente le prix de vente des produits. Cet éleveur travaille avec des bouchers et des collectivités qui ne peuvent pas se permettre de payer deux fois plus cher de la viande de porc. Il a souligné que si l'on veut encourager le biologique au niveau national, il faudra que le budget alloué aux repas dans les collectivités soit augmenté. Pour lui, le levier pour passer en AB est que ses clients acceptent de payer plus. Un deuxième problème est de trouver des porcelets AB vers chez lui. Si ces deux conditions sont réunies, il pourrait passer en AB. Ses bâtiments sont déjà ouverts en partie donc les investissements ne seraient pas trop importants pour un passage en AB.

Sur une autre exploitation en plein air (SAV), les éleveurs ne se retrouvent pas dans la certification AB. Pour eux, l'AB est "*hyper mensongère*", le bien-être animal n'est pas assez développé, les bâtiments devraient être interdits. Ils trouvent que la tolérance aux médicaments est trop importante puisque la vie d'un cochon dure moins d'un an. Ils sont aussi contre la priorité par rapport au local au niveau de l'aliment. Ils reprochent à beaucoup d'éleveurs de se convertir majoritairement pour des raisons économiques et ne souhaitent donc pas participer au mouvement. Ils remplissent quasiment le cahier des charges et ont donc des prix plus chers qu'en conventionnel mais ne veulent pas se convertir pour des raisons économiques aussi. Leurs clients en vente directe ne pourraient pas les suivre financièrement et ils ne veulent pas rentrer dans un groupement. Ils pensent cependant que le biologique est à encourager parce que "*au moins les gens mangent mieux*". Ils ne sont pas contre le mouvement mais le trouvent trop superficiel au niveau du bien-être animal et incohérents sur la distance d'importation des aliments autorisés, de plus leurs clients n'ont pas les moyens d'acheter AB. En vente directe, la transparence fait que le label AB n'est pas un gros enjeu pour obtenir la confiance des clients qui voient l'exploitation.

L'éleveur CAN1 se renseigne depuis des années sur l'AB et percevait cette filière comme une "*une bulle qui éclatait régulièrement*". Aujourd'hui, avec l'augmentation de la rémunération en AB et la stabilisation du marché, il envisage la conversion un peu plus sérieusement. Pour le moment il doit rembourser ses investissements et n'a donc pas les moyens de se convertir mais il n'est pas contre l'idée dans 5-6 ans si la filière continue de se développer. Le frein majeur qui le fait hésiter est que le cahier des charges change trop régulièrement et qu'il n'y a pas beaucoup de temps pour se mettre aux normes.

Il mentionne la difficulté des agriculteurs qui se sont installés/convertis en AB ces dernières années et qui vont devoir investir à nouveau pour être aux normes du cahier des charges de 2021 alors qu'ils n'ont pas fini de rembourser les premiers investissements. Une stabilisation du cahier des charges le temps du remboursement de ses investissements combiné à une augmentation du marché pourrait motiver son choix.

Pour l'éleveur GER, l'AB n'est pas viable économiquement et la baisse des performances en AB n'est pas compatible avec l'augmentation de la population mondiale. Il croit en la modernisation de l'agriculture et ne la pense pas en adéquation avec le modèle biologique. Il trouve l'AB trop extrême et incohérent. Il connaît des éleveurs en AB et voit que ce n'est viable

qu'en vente directe à petite échelle mais il ne veut pas diminuer son débit. Il aimerait voir des exploitations AB viables de sa taille pour être convaincu. De plus, il a peur de la concurrence des pays étrangers et notamment de la Russie. On sent qu'il ne croit pas du tout en l'AB et il faudrait lui montrer un modèle AB avec de très bonnes performances pour le convaincre.

Bien que moins virulent dans ses propos, la transition vers des systèmes AB semble là encore compromise pour l'éleveur PUY. S'il a très rapidement évoqué son cas personnel, à savoir les bâtiments non adaptés au cahier des charges ou encore le peu d'espaces extérieurs, il a aussi pointé du doigt le contexte de la filière qui ne lui inspire pas confiance au long terme. Selon lui, déjà, la conversion pour les élevages porcins est impossible, à cause des investissements à faire au niveau des bâtiments. L'écart entre la réglementation en conventionnel et en AB est trop grand et nécessite d'importants travaux qui ne peuvent être rentables qu'en cas de reprise ou de bâtiment vieux à rénover. Mais même les possibilités d'installation lui semblent réduites sur le long terme. Il est plutôt optimiste à propos des perspectives de la filière tant que le nombre d'éleveurs biologiques ne dépasse pas les capacités du marché, qui sont trop peu importantes pour être viable à plus grande échelle.

Le cas de l'éleveur MAY est un peu particulier. Nous avons là un jeune qui souhaite reprendre l'exploitation familiale qui est en conventionnelle. Le futur éleveur n'est pas contre le biologique. S'il trouve que l'évolution de la filière est limitée, il en reconnaît l'intérêt pour certains points, bien qu'il soit plus en adéquation avec une approche plutôt raisonnée. Il souhaiterait moins de dérives dans les systèmes AB appliqués à l'élevage. La question soulevée ici est celle de l'héritage d'une ferme familiale avec les savoirs faire qui en découle. Passer en biologique, c'est rompre avec cet héritage, avec les potentiels conflits de générations associés. Cela induit une remise en question d'un système ayant servi de modèle. Et c'est ce qu'on ressent dans les discussions avec l'éleveur MAY. On ressent l'influence de cet héritage-là dans ses mots. La question du biologique sur son exploitation à l'avenir n'est pas vraiment exclue, *"il y réfléchirait s'il y trouvait un avantage économique"*. De ce qui a été dit, d'un côté il trouve que les coûts de réaménagement des bâtiments seraient un trop gros investissement, de l'autre, il parle d'une solution potentielle, mais qu'il n'a pas creusé, n'étant pas spécialement intéressé. Ainsi, on voit alors qu'au final, la réflexion à propos d'un passage en AB dans le cadre de son installation n'a pas été vraiment approfondie. Dans ce cas-là, le frein est alors l'opinion de départ de l'exploitant, influencé par l'héritage familial et l'environnement social.

Enfin, contrairement aux éleveurs précédents, l'éleveur LOI est vraiment favorable au biologique, mais à la condition suivante : il faut limiter les intermédiaires et faire de la vente directe pour que cela soit rentable. Son opinion des groupements n'est pas très positive. Malgré ce positionnement positif quant au biologique, l'éleveur LOI est encore en conventionnel. Pourtant, avec son infrastructure actuelle, il aurait pu prétendre à une conversion sans gros investissements. Cela s'explique par son âge, 56 ans, mais aussi par l'absence d'une succession. Ainsi, la filière porcine n'est pas épargnée par le manque de repreneurs qui se généralise un peu dans tous les domaines du monde agricole. Redynamiser une exploitation via des investissements pour qu'elle soit abandonnée 6 ans plus tard n'aurait aucun sens. Ainsi, dans ce cas si, bien que tous les voyants soient au vert pour l'AB, le frein est caractérisé par une retraite proche sans possibilité de reprise. Le levier à mettre en œuvre par les acteurs sera alors le même que dans les autres filières, à savoir rendre le métier et le secteur plus attractif.

E. Le chemin décisionnel des exploitants

Ce sont bien les freins évoqués plus haut qui sont, par définition, responsables du choix (ou non) de l'AB, en tous cas dans les exploitations concernées par notre étude. Ils ont une influence directe sur la prise de décision des éleveurs, en développant chez eux par exemple une sorte d'appréhension, de scepticisme, autour d'aspects socio-économiques ou techniques. Au fil des entretiens nous avons très légèrement pu la percevoir, notamment vis-à-vis des aspects sur lesquels les exploitants ne peuvent agir directement (débouchés) ou qu'ils subissent un peu (prix trop élevé pour leur clientèle). Ainsi, il nous a semblé intéressant de construire un arbre de décision. Il nous permet d'interpréter et d'illustrer le chemin décisionnel de chaque éleveur interrogé quant à l'AB, afin de hiérarchiser les potentiels freins évoqués selon leur place dans la prise de décision. L'arbre ainsi obtenu est représenté ci-dessous (voir fig. 6). Au niveau de la construction, notons qu'il est parfois possible de faire plusieurs boucles. Lorsque la réponse est strictement rédhibitoire, une flèche rouge donne la direction de la section non AB. Enfin, la grosseur des flèches rouge et verte indique que ledit point a été soulevé de nombreuses reprises et a donc une importance toute particulière. Enfin, l'étagement correspond à la hiérarchisation des freins, du plus au moins important, sachant que la question de la rentabilité est transversale.

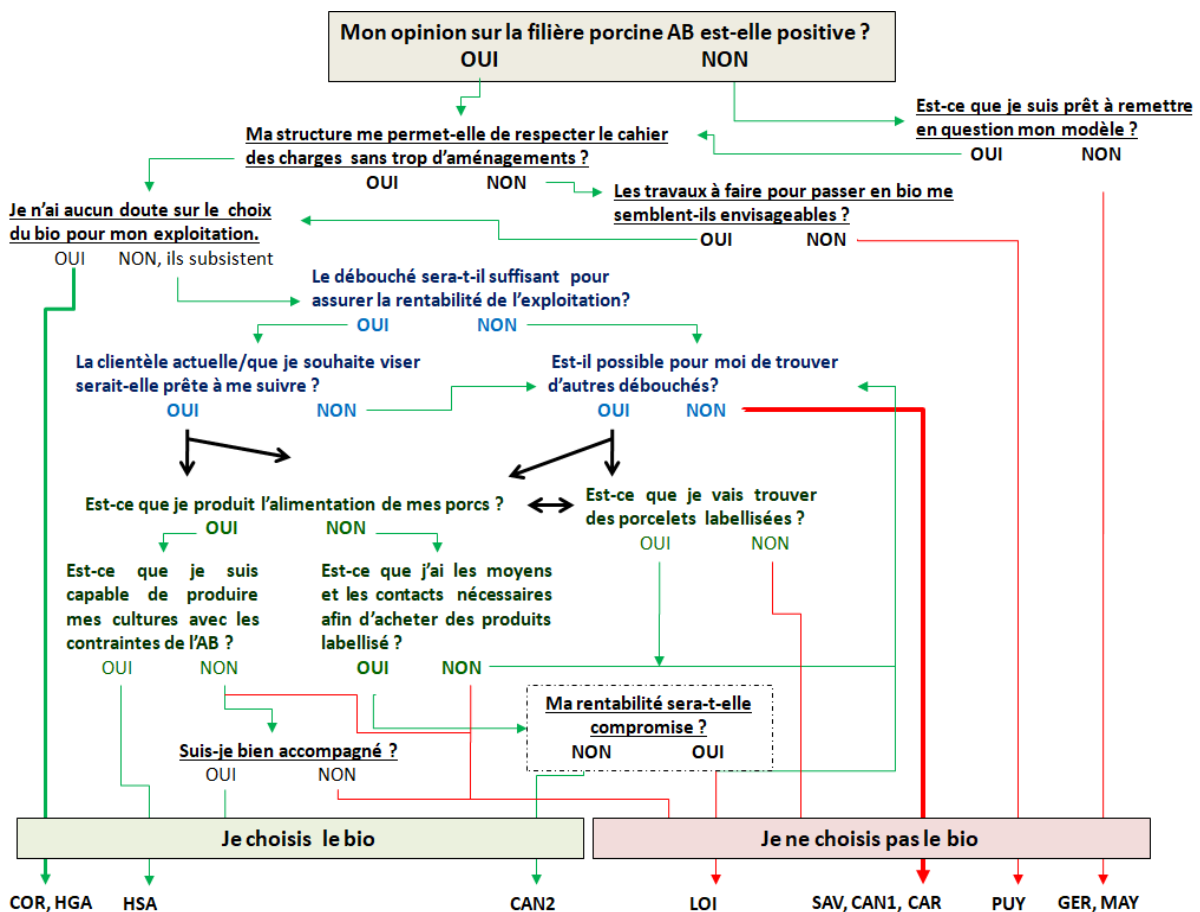


Figure 6 : Arbre décisionnel pour la conversion ou l'installation en AB
Source : personnelle

Ainsi, on obtient un arbre décisionnel sectionné en 4 étages, ordonnés par importance, et débouchant sur notre étude de cas. Le premier étage met en avant l'importance de l'opinion préétablie sur la filière. C'est cette opinion-là qui va ensuite orienter les choix de chaque exploitant. Ainsi, dans certains cas (GER et MAY), cette opinion peut être considérée comme un

frein dans le sens où c'est ce qui déterminera l'envie ou non de l'exploitant de commencer une réflexion autour de l'AB appliqué à son système. Ainsi améliorer la communication autour de la filière, réduire les incohérences et combler les insuffisances pourraient constituer un levier dont l'efficacité est en partie prouvée par les cas de COR et de HGA, les deux s'étant dirigés vers le biologique spontanément et sans aucune hésitation, du fait de leur éducation et de leur parcours.

Comme nous avons pu le dire plus haut, la plupart des éleveurs étaient ouverts à la réflexion autour du biologique sur leurs systèmes de production, or 7 d'entre eux ne se sont pas orientés vers l'AB, 4 en avaient même une vision un peu négative. De grosses craintes sont émises par la plupart des éleveurs interrogés. Il y aura-t-il une demande, une clientèle, si l'éleveur fait le choix du biologique ? Ainsi, les **incertitudes au niveau du débouché** sont vraiment en tête. Pour beaucoup, comme détaillé plus haut, le prix final est trop élevé et le débouché incertain en considérant une hausse de l'offre.

Arrive ensuite une série de freins plus **techniques**, liés à la conduite de l'élevage. Ces réflexions-là nous ont semblé secondaires dans le discours des éleveurs, bien que tout de même très présentes.

Au final, ils sont en partie liés à la **question de la rentabilité et du temps de travail**, qui est largement transversale, leur métier étant suffisamment compliqué comme cela pour ne pas avoir envie de perdre de l'argent ou de devoir travailler plus, malgré leurs convictions liées au BEA ou à l'environnement.

Finalement, tous nos entretiens se sont révélés constructifs et enrichissants d'un point de vue personnel comme professionnel. Ces échanges nous ont permis de récolter des avis sur la filière AB dans un contexte finalement assez large, bien que peu représentatif de la filière. Nous cherchions des réponses à la problématique suivante : **Quels sont les principaux freins et leviers à la conversion et à l'installation en AB dans la filière porcine ?**

Les freins à la conversion et/ou à l'installation en AB sont nombreux. Pourtant ils viennent tous d'une seule et même source : l'appréhension, voire parfois le scepticisme, autour d'une filière très complexe mais aussi très controversée. L'opinion de départ de l'éleveur sur la filière est donc déterminante et peut ainsi constituer un premier frein. Il serait donc intéressant à l'avenir de se poser la question de la transmission d'un modèle en fonction de l'origine sociale de l'exploitant. Il aurait été intéressant de savoir si le fait que l'exploitation soit transmise génération après génération a un impact sur la propension à remettre en question un système, un modèle. Ainsi, les outils de communication et/ou de formation (enseignement agricole, cfppa, ...) pourraient être optimisés en conséquence. De manière générale, dans nos entretiens, nous avons senti une **perte ou une absence de confiance en la filière**, même au sein d'exploitations labellisées, en partie à cause des nombreuses incohérences du système AB. Un des gros freins évoqués reste la **question de la demande et du débouché**. Il existe une vraie incertitude à ce niveau-là qui freine les éleveurs au moment de choisir ou non la labellisation. Les prix leur semblent parfois trop élevés, excluant ainsi une partie de la demande. Cette dernière est par ailleurs souvent pointée du doigt, décrite comme limitée, insuffisante dans le cas d'une augmentation de l'offre. La rentabilité des systèmes semble pour certains compromise par la labellisation et la crainte d'une reproduction des mêmes schémas qu'en conventionnel est bien réelle. Parmi les leviers sont alors évoqués la vente directe, même si cela induit forcément plus de travail et entre guillemet un changement de métier. Enfin il y a aussi les **freins techniques**, liés à l'alimentation des animaux ou la disponibilité de porcelets labellisés pour les ateliers engraisseurs, pour lesquels la communication entre les différents acteurs de la filière pourrait être une solution.

Conclusion générale

Finalement, malgré le faible nombre de personnes enquêtées, nous avons retrouvé presque tous les freins évoqués dans la bibliographie. Il semble que le premier levier pour augmenter l'installation ou la conversion d'élevages porcins AB soit sans surprise l'augmentation de la demande. Pour cela, il faudrait que les prix des produits porcins AB diminuent, ou que les consommateurs acceptent de mettre plus de prix dans ces produits. La plupart des consommateurs n'ont pas les moyens de mettre plus, donc il faudrait que les prix diminuent. Pour cela, il sera nécessaire de diminuer les charges en production porcine biologique.

Nous avons pu voir dans la bibliographie que les charges sont plus importantes, notamment par la baisse de rendement et l'augmentation des pertes au niveau de la production de l'aliment et au niveau de la production des porcs. Axer la recherche sur les problèmes techniques est donc un levier. En effet, trouver des solutions pour augmenter le rendement des champs, pour diminuer la mortalité des porcelets, et rendre l'exploitation biologique plus performante permettrait de réduire les charges et donc de rendre les prix de vente plus attractifs, permettant ainsi de débloquer le marché.

D'autres coûts quant à eux semblent être difficilement ajustables, tels que les coûts d'investissement ou le surcoût lié à la biosécurité. Cependant si la demande augmente et que la filière biologique est économiquement attrayante, les éleveurs auront moins de mal à investir dans des bâtiments compatibles avec le cahier des charges AB. Les surcoûts pour la biosécurité peuvent cependant limiter l'installation en AB plein air.

Si la demande se développe et que la production augmente, les problèmes de manque de fournisseurs en porcelets et en aliments pourraient alors eux aussi diminuer. La question de l'incohérence entre l'aliment biologique lointain et l'aliment local raisonné serait moins problématique.

Il serait intéressant d'approfondir notre enquête pour relever plus d'avis d'agriculteurs et avoir une opinion plus générale, mais en axant aussi une partie de l'enquête sur les pertes, les baisses de performances et les raisons de ces baisses de performances.

Les freins techniques ne sont pas les principaux freins. En effet, les principaux freins sont plutôt économiques et psychologiques (rejet, appréhension, manque d'informations). Cependant, les résoudre seraient un levier certain pour tous les niveaux de freins à l'augmentation des installations et conversions en élevage porcine certifiée AB.

Bibliographie

- **Cours :**

FERCHAUD S. (2020), « *La production porcine* », cours dispensé aux troisièmes années de la spécialisation Systèmes et Produits de l'élevage, ENSAT.

- **Articles et documents disponibles sur internet :**

Agence Bio/CSA (2016), « Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France - 14ème Édition », étude, Disponible sur : http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/4_Chiffres/BarometreConso/rapport_agence_biocsa_2016vf.pdf

Agence Bio (2020), *La consommation bio en hausse en 2019 stimule la production et la structuration des filières françaises : Les chiffres 2019 du secteur bio*, dossier, p. 24. Disponible sur : https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2020/07/DP-AGENCE-BIO-CHIFFRES-2019_def.pdf

Agreste (juin 2020), *Consommation : La consommation de viande en France en 2019*, Synthèses conjoncturelles, n° 359. Disponible sur : [NCO-VIA-Consommation de viandes en France-2019.pdf \(franceagrimer.fr\)](http://www.franceagrimer.fr/medias/Default.aspx?Menu=3&Menu2=1&Menu3=1&Menu4=1&Menu5=1&Menu6=1&Menu7=1&Menu8=1&Menu9=1&Menu10=1&Menu11=1&Menu12=1&Menu13=1&Menu14=1&Menu15=1&Menu16=1&Menu17=1&Menu18=1&Menu19=1&Menu20=1&Menu21=1&Menu22=1&Menu23=1&Menu24=1&Menu25=1&Menu26=1&Menu27=1&Menu28=1&Menu29=1&Menu30=1&Menu31=1&Menu32=1&Menu33=1&Menu34=1&Menu35=1&Menu36=1&Menu37=1&Menu38=1&Menu39=1&Menu40=1&Menu41=1&Menu42=1&Menu43=1&Menu44=1&Menu45=1&Menu46=1&Menu47=1&Menu48=1&Menu49=1&Menu50=1&Menu51=1&Menu52=1&Menu53=1&Menu54=1&Menu55=1&Menu56=1&Menu57=1&Menu58=1&Menu59=1&Menu60=1&Menu61=1&Menu62=1&Menu63=1&Menu64=1&Menu65=1&Menu66=1&Menu67=1&Menu68=1&Menu69=1&Menu70=1&Menu71=1&Menu72=1&Menu73=1&Menu74=1&Menu75=1&Menu76=1&Menu77=1&Menu78=1&Menu79=1&Menu80=1&Menu81=1&Menu82=1&Menu83=1&Menu84=1&Menu85=1&Menu86=1&Menu87=1&Menu88=1&Menu89=1&Menu90=1&Menu91=1&Menu92=1&Menu93=1&Menu94=1&Menu95=1&Menu96=1&Menu97=1&Menu98=1&Menu99=1&Menu100=1)

BELZILE L., GAUDREAU E. et LI J. (2015), *Étude des facteurs socio-économiques de la conversion à l'agriculture biologique : Rapport final*. Disponible sur : https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Agroenvironnement/1637_Rapport.pdf

Chambres d'agriculture Bretagne (2011), *Les démarches : La certification en agriculture biologique.*, Poster, Disponible sur : [http://www.capbio-](http://www.capbio-bretagne.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/17128/$File/FT-certification.pdf?OpenElement)

[bretagne.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/17128/\\$File/FT-certification.pdf?OpenElement](http://www.capbio-bretagne.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/17128/$File/FT-certification.pdf?OpenElement)
Chambres d'agriculture Pays de la Loire (2019), *Technibio : Bulletin technique du pôle bio des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire.*, Bulletin technique n°80, Disponible sur : [https://pays-de-la-loire.chambres-](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/Listes-affichage-FE/RetD/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2019/Technibio_no_80_201902.pdf)

[agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays de la Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/Listes-affichage-FE/RetD/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2019/Technibio_no_80_201902.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/Listes-affichage-FE/RetD/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2019/Technibio_no_80_201902.pdf)
Chambres d'agriculture Pyrénées-Atlantique (2018), *Porcs en agriculture biologique : Cahier des charges - Principaux points.*, Tableau récapitulatif, Disponible sur : [https://pa.chambre-](https://pa.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/106_Inst-Pyrenees-Atlantiques/Documents/Technique_et_innovation/agriculture_biologique/Se_convertir_a_l_agriculture_biologique/2018-PA-cc-porcs.pdf)

[agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/106_Inst-Pyrenees-](https://pa.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/106_Inst-Pyrenees-Atlantiques/Documents/Technique_et_innovation/agriculture_biologique/Se_convertir_a_l_agriculture_biologique/2018-PA-cc-porcs.pdf)
CHRISTEN P. (2018), article, « La filière porcine bio française en pleine structuration », *Process Alimentaire*, N° 1363, novembre, p. 44-47.

Produire Bio (2020), « *La filière porcs bio* », en ligne, consultation le 10/01/2021, Disponible sur : <http://www.produire-bio.fr/filiere-porcs-bio/>

FENNETEAU H., (2015), *Enquête : entretien et questionnaire*, 3ème édition, Editions Dunod, (LU)
FNAB (2018), *Élever des porcs en bio : Réglementation - Débouchés - Témoignages d'éleveurs - Conseils pour construire son projet.*, brochure, Disponible sur : [http://www.produire-bio.fr/wp-](http://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2018/09/FNAB_2018_porcs_bio_WEB_page_a_page.pdf)

[content/uploads/2018/09/FNAB_2018_porcs_bio_WEB_page_a_page.pdf](http://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2018/09/FNAB_2018_porcs_bio_WEB_page_a_page.pdf)
IFIP (2008), *Les déterminants de la consommation de porc en France : effets économiques, attentes et perceptions des consommateurs*, article paru dans *TechniPorc*, Vol. 31, N°2.

Disponible sur : <https://www.ifip.asso.fr/sites/default/files/pdf-documentations/tp2legendre08.pdf>

IFIP (2011), « Importance et diversité des aliments fabriqués à la ferme en élevages de porcs ». Disponible sur : <https://www.ifip.asso.fr/sites/default/files/pdf-documentations/tp1badouard11.pdf>

IFIP, 2013, évaluation des impacts environnementaux des élevages porcins, fiche 16, bilan d'activité de l'ifip- Institut du porc

Info'bio BFC (2020), « Calendrier de mise en conformité des bâtiments porcins & nouveau règlement AB », article en ligne, Disponible sur : <http://bio.bfc.chambagri.fr/calendrier-de-mise-en-conformite-des-batiments-porcins-nouveau-reglement-ab/>

Inter Bio Bretagne (2013), *Être certifié "Opérateur Bio" : Pourquoi, comment ?.*, fiche technique d'information, Disponible sur : <https://www.bio-bretagne-ibb.fr/wp-content/uploads/IBB-Note-Certification-Juillet2013.pdf>

ITAB (2014), *Cahier technique : Alimentation des porcins en agriculture biologique.* Disponible sur : <http://itab.asso.fr/downloads/porc-bio/cahier-porc-0.pdf>

ITAB/IFIP (2016), « Résultats techniques des élevages porcins bio en France 2014 ». Synthèse de résultats, Disponible sur : <http://www.itab.asso.fr/downloads/porc-bio/porc-fiche-ref.pdf>

La-Viande.fr, (2020), « La production porcine », article en ligne, Disponible sur : <http://www.la-viande.fr/economie-metiers/economie/chiffres-cles-viande-porcine/production-porcine>

LEGENDRE V., ALIBERT L., ROINSARD A. et CRESSON C. (2013), *Analyse de la production porcine biologique en France : quels freins et leviers à son développement ?.*, Poster 22, Disponible sur : <https://www.ifip.asso.fr/sites/default/files/pdf-documentations/legendre2013.pdf>

MAUPERTUIS F. et UZEREAU A. (2014), « *Alimentation des porcins en agriculture biologique* », chapitre 7, Zoom sur la Fabrication d'Aliment à la Ferme (FAF). Disponible sur : http://itab.asso.fr/downloads/porc-bio/cahier_porc_7.pdf

MAZENC J.M. (2013), Bio Centre , *Les élevages des régions du centre de la France : de bons résultats techniques et économiques.*, Poster, Disponible sur : https://www6.inrae.fr/comite_agriculture_biologique/content/download/3700/36999/version/1/file/Dinabio2013_IE_Mazenc.pdf

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (2017), « Rentabilité et débouchés pour les élevages de porcs bio », article en ligne, Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/rentabilite-et-debouches-pour-les-elevages-de-porcins-bio>

PRUNIER A. et LEBRET B. (2009), *La production biologique de porcs en France : caractéristiques des élevages, impacts sur la santé, le bien-être et la qualité des produits*, INRA Prod A, 22, N° 3, p. 179-188. Disponible sur : <https://productions-animales.org/article/view/3344>

RAMONET Y., CAILLE M.-E., DUBOIS A. et MEUNIER-SALAÛN M.-C. (2018), « Les truies libres en maternité : modalités de logement et de conduite, performances, conditions de travail et bien-être », Journée de la recherche porcine, 50, 281-292, Disponible sur : <http://www.journees-recherche-porcine.com/texte/2018/bienetre/b02.pdf>

Région Pays de la Loire (2005), « Limiter les pertes de porcelets après le sevrage en élevage biologique : conduite d'élevage et pratiques préventives », brochure, Disponible sur : https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/21-2005_porc_limiter_pertes_porcelets.pdf

Réseau GAB-FRAB (2018), *Actes du colloque : Porc bio du 20 février 2018.* Disponible sur : https://www.agrobio-bretagne.org/wp-content/uploads/2018/05/ACTES_COLLOQUE_PORC_BD.pdf

Réussir Porc (2019), « La consommation de porc bio en forte hausse », article en ligne, Disponible sur : <http://www.reussir.fr/porc/la-consommation-de-porc-bio-en-forte-hausse>

Réussir Porc (2020), « Ce qui change pour le porc bio avec le futur règlement européen », article en ligne, Disponible sur : <https://www.reussir.fr/porc/ce-qui-change-pour-le-porc-bio-avec-le-futur-reglement-europeen>

- **Sites internet :**

Agence Bio, en ligne. Disponible sur : <https://www.agencebio.org/>

Annexes

Annexe 1 : Tableaux des matières premières principales de l'alimentation des porcs bio

Source : ITAB, 2018

Céréales et coproduits céréaliers	[55 - 65] %
Tourteaux de soja expeller	[10 - 20] %
Protéagineux	[15 - 25] %

Annexe 2 : Découpage prévisionnel des enquêtés

Filière longue	AB	Installé	2
		Projet d'installation	2
		Projet de conversion	2
	Conventionnel	Installé	2
		Projet d'installation	2
Filière courte	AB	Installé	2
		Projet d'installation	2
		Projet de conversion	2
	Conventionnel	Installé	2
		Projet d'installation	2

Annexe 3 : Questionnaire d'enquête

Date :

Nom de l'enquêteur :

Présentation introductive

Nous sommes 4 étudiantes de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (ENSAT) s'intéressant au domaine de l'élevage. Dans le cadre de ces études, nous avons à réaliser un projet en partenariat avec une entreprise. La filière biologique est actuellement sujette à de nombreux débats. Et aujourd'hui, moins de 2 % des élevages porcins français sont certifiés AB. C'est pourquoi nous avons décidé, en partenariat avec l'Institut National de la Recherche pour l'Agriculture l'Alimentation et l'Environnement (l'Inrae), de nous pencher sur la question de l'AB en filière porcine. Plus précisément, nous nous posons la question :

« Quels sont les principaux freins et leviers à la conversion ou à l'installation en agriculture biologique des élevages porcins français ? »

Ainsi, nous avons décidé d'élaborer un questionnaire d'enquête qualitatif à destination d'éleveurs porcins de toutes filières afin de recueillir leurs avis sur la question. C'est pourquoi nous nous sommes permises de vous contacter et de vous proposer de vous soumettre à ce questionnaire.

Dans un premier temps, nous aurons besoin de vos coordonnées pour l'identification de votre élevage. Dans un second temps, nous vous poserons des questions sur la conduite de votre élevage. Ensuite, nous vous poserons des questions générales sur la filière biologique. Et enfin, nous vous poserons des questions sur le cas de la filière biologique en lien avec votre élevage.

Identification de l'élevage

Nom-Prénom de l'éleveur :

Nom de la société :

Adresse :

N° de téléphone fixe et/ou portable :

Adresse email :

Groupement :

Type d'élevage :

1. Installé conventionnel
2. Installé Agriculture Biologique
3. En installation conventionnel
4. En installation Agriculture Biologique
5. En conversion Agriculture Biologique

Type d'atelier :

1. Naisseur-Engraisseur
2. Naisseur
3. Engraisseur

Type de filière :

1. Filière longue
2. Filière courte

Mode de commercialisation : Ventes directes, etc.

Avez-vous suivi un ou plusieurs formation(s) agricole(s) ? OUI NON
Si OUI laquelle/lesquelles ?

Conduite de l'élevage

Effectif de truies présentes :

Conduite en bande ? OUI NON

Si oui, nombre de bandes :

- Logement

Mode de logement des animaux :
1. Plein air
2. Bâtiment

Espace de vie/aménagements disponibles :
1. Caillebotis intégral
2. Sur paille
3. Plein air intégral
4. Accès à une courette
5. Autre :

- Alimentation

Alimentation :
1. Achetée en totalité
2. Fabriquée en partie à la ferme (FAF)

Pour les ateliers naisseurs ou naisseurs-engraisseurs :

- Nombre de porcelets produits par an :
- Taux de mortalité des porcelets :
 - en maternité :
 - perte sevrage-vente :

Pour les ateliers engraisseurs, provenance des porcelets bio :

La filière biologique

Que pensez-vous de l'agriculture biologique ?

Selon vous, quelles sont les perspectives d'avenir de cette filière porcine biologique ?

Pensez-vous qu'il est cohérent d'encourager la conversion/l'installation en élevage porcin AB ?

Pensez-vous que la filière porcine AB d'autres pays, comme le Danemark, puisse freiner le développement de la filière porcine AB en France ?

→ Cas des éleveurs installés en CONVENTIONNEL

Envisagez-vous d'effectuer une conversion en agriculture biologique de votre élevage ?

OUI

NON

- Si OUI :
 Pourquoi souhaitez-vous convertir votre élevage en agriculture biologique ?
 Vers quel(s) acteur(s) allez-vous vous diriger pour vous aider/conseiller dans cette conversion ?
 Avez-vous déjà suivi une formation sur la gestion d'un élevage porcin certifié AB ?
 Envisagez-vous de le faire ?
 Sur quel point aimeriez-vous suivre des formations en particulier ?
 Quel est le point qui, selon vous, demandera le plus de changement/travail ?
 Souhaiteriez-vous échanger avec d'autres éleveurs porcins AB ? Si oui, pensez-vous cela possible ?
- Si NON :
 Pour quelle(s) raison(s) ?
 Quels sont, selon vous, les principaux freins à la conversion en AB ?
 Avez-vous des connaissances en agriculture biologique ?

→ Cas des éleveurs souhaitant s'installer en CONVENTIONNEL

Avez-vous considéré la possibilité de s'installer en agriculture biologique ?

Pouvez-vous envisager une conversion en agriculture biologique plus tard ? L'envisagez-vous dans un second temps ?

Pourquoi choisir de s'installer en conventionnel plutôt qu'en AB ?

Quels sont, selon vous, les freins à l'installation en AB ?

→ Cas des éleveurs installés en AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Historique de la certification :

1. Conversion d'une exploitation porcine en conventionnel
2. Reprise d'une exploitation porcine déjà certifiée AB
3. Installation directe en AB

Pour quelle(s) raison(s) avoir choisi l'AB dans votre production porcine ?

Avez-vous suivi une formation concernant l'agriculture biologique ? OUI NON

- Si OUI, pour quel(s) point(s) de l'élevage ?
- Si NON, souhaitez-vous en suivre une ?

Vous êtes-vous senti accompagné durant votre installation/conversion, même jusqu'à présent ?
 OUI NON

Avez-vous des contacts avec d'autres éleveurs porcins bio ?

Quels ont été vos soutiens techniques et financiers ?

Avez-vous eu des réticences/craintes à passer à l'AB ? Avez-vous eu des difficultés ?

Quelles sont vos charges financières et en temps de travail (pointe de travail) les plus importantes au sein des différents ateliers ?

Avez-vous rencontré des problèmes d'ordre technique (ou financier pour un investissement/en montant d'investissement ou autre ?) lors de votre installation/conversion en AB ?

OUI NON

- Si OUI : lesquels et quelles solutions avez-vous trouvés pour y remédier ?

Avez-vous identifié de potentiels problèmes avant votre installation ? OUI NON

- Si OUI, les avez-vous retrouvés/les avez-vous vraiment vécus après votre installation ?
Avez-vous trouvé de la documentation sur ces problèmes ?
Au contraire, en avez-vous eu des différents ?
Est-ce qu'il existe de la documentation (formation, rapport, ...) sur cela ?

Que pensez-vous du nouveau cahier des charges de l'AB ? / Dans le nouveau cahier des charges biologique, quels points vous amèneraient à faire des modifications / à avoir des difficultés ?

Allez-vous devoir modifier des choses pour convenir au nouveau cahier des charges ?

Si c'était à refaire, changeriez-vous quelque chose ? / Souhaiteriez-vous améliorer quelque chose aujourd'hui sur votre exploitation ?

Est-ce que vous changeriez quelque chose au niveau de la filière porcine bio française ? / Est-ce qu'il y aurait des choses à améliorer ?

Si c'était à refaire, choisiriez-vous à nouveau de vous convertir/installer en AB ?

Avez-vous eu des surprises (positives) après votre installation ? / Qu'est-ce qui vous a le plus agréablement surpris ?

→ Cas des éleveurs souhaitant s'installer en AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Pour quelle(s) raison(s) avoir choisi l'AB ?

Souhaitez-vous suivre, ou avez-vous suivi, une formation sur l'AB ?

Quels sont vos soutiens techniques et financiers pour vous installer ?

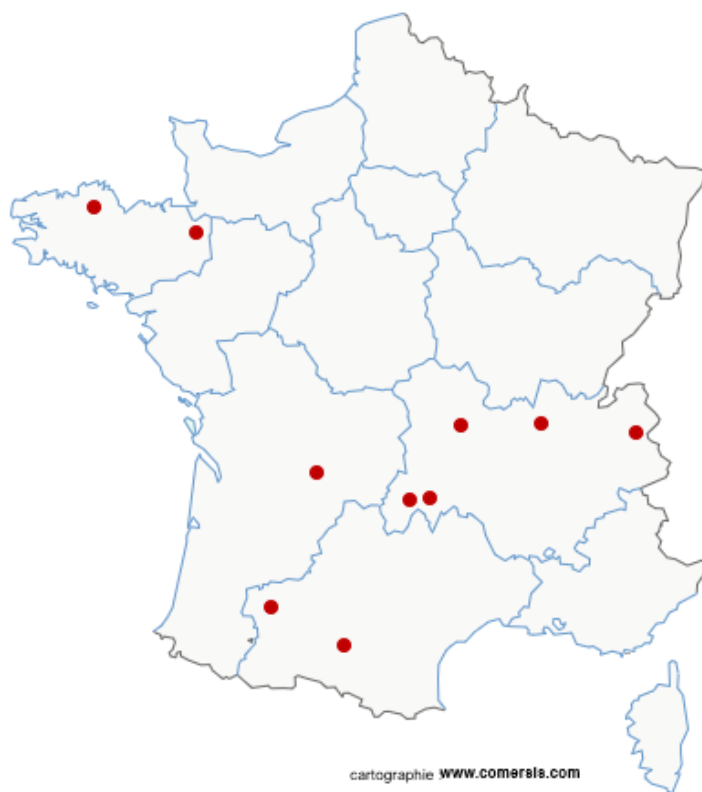
Avez-vous été en contact avec des éleveurs porcins français ?

Rencontrez-vous des problèmes d'ordre technique (ou financier ?) lors de votre installation en AB ? OUI NON

- Si OUI : quelles solutions avez-vous trouvées pour y remédier ?

Quels problèmes pensez-vous rencontrer pendant l'installation ?

Annexe 4 : Carte de la localisation en France métropolitaine des exploitations agricoles enquêtées



Annexe 5 : Échantillon de la matrice nous ayant permis d'analyser nos résultats
source : Production personnelle

		fx Bio/conventionnel													
		A	V	W	X	Y	Z	AA	AB		AC	AD			
		La filière bio (quelques freins et avis)										perspective			
1	2														
CODE	totallement contre	manque de clientèle	prix trop cher pour client	C'est bien	bien pour raisons économiques	bien pour raisons env/éthique, BEA	autres arguments et précisions					augmentation, mode niche	détails		
3	SAV	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bio pas cohérent parce que bâtiment et BEA pas compatibles Incohérence Bio et distance de transport des aliments Mesure médicamenteuse pas assez strictes Incohérence dans transformation : vende bio mais pas épice ni boyaux par exemple Si Bio les habitants ne pourront plus acheter					augmentation ▼	les clients y croient à fond
4	HGA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il faut que ça vienne d'une prise de conscience et pas pour raisons économiques parce que les aides s'arrêtent un jour Venant d'une filière il a une vision plus directe des effets de la pollution. Il ne voulait pas polluer en arrivant en France néo. Pour la santé aussi!					augmentation ▼	Il faut que ça se développe Crainte de la reproduction du même schéma que le conventionnel pour la filière longue avec mauvaise répartition des gains sur la filière	
5	CAN1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	pas de priorité pas pour env parce que sentiment de pas faire n'importe quoi en conventionnel, agriculture raisonnée moins de dépendance aux aléas du marché Incohérence de pouvoir acheter aliment bio qui vient de loin					augmentation ▼	avant bulle qui éclatait, maintenant niche qui progresse Filière en progression à surveiller Peut être émergence d'autres systèmes qui vont plus loin	
6		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas possible avec le débit actuel. Pas envie de baisser la production. Bio relève de la Proesse incohérent car trop extrême. On veut produire sans polluer mais c'est pas possible.							